

cyberpresse.ca

# LA PRESSE



Kyle Boller

L'AUTO  
LE MONSTRE  
AMPHIBIEN  
CAHIER L'AUTO



## L'Ukraine menacée d'éclatement

# LA CRISE S'AGGRAVE



**AGNÈS GRUDA**  
ENVOYÉE SPÉCIALE  
EN UKRAINE

KIEV — Des jeunes dansent sur la place de l'Indépendance en agitant des drapeaux orange, tandis que les haut-parleurs de leur Lada vocifèrent sur un rythme de rap : « Ensemble nous sommes nombreux, personne ne nous vaincra ».

D'autres jeunes, vêtus de sac de plastique orange eux aussi, tapent frénétiquement sur les tam-tam en

clamant « Iouchtchenko, Iouchtchenko. » Après une semaine de mobilisation massive, la fête joyeuse des partisans du chef de l'opposition ukrainienne, Victor Iouchtchenko, officiellement défait lors d'élections frauduleuses, s'est assombrie hier soir, lorsque le régime du président sortant Léonid Koutchma s'est fait plus menaçant et que l'opposition a ripos-

té par un ultimatum de 24 heures. Durant la journée, le Parlement de Donetsk, dans l'est du pays, a voté une résolution proposant de tenir le 15 décembre un référendum pour accorder un statut autonome à cette région russophone largement acquise à Viktor Ianoukovitch.

► Voir **CRISE** en page A6

## Les Bougon couronnés au Gala des Gémeaux



Rémy Girard et Louison Danis ont été couronnés, hier soir lors du Gala des Gémeaux pour leurs rôles principaux dans la comédie *Les Bougon/C'est aussi ça la vie*. Louison Danis a parlé de son rôle comme de « l'amour de sa vie et elle ne veut pas que ça finisse ». Pour sa part, Rémy Girard « qui s'était mis chic », a salué l'audace de Radio-Canada d'avoir inséré *Les Bougon* dans sa grille. Nos informations dans le cahier Arts et Spectacles, pages 2 et 3.

## Il est facile de congédier au Canada

MATHIEU PERREAULT

Le Canada est l'un des pays où il est le plus facile de licencier un employé, selon une récente étude

de la Banque mondiale portant sur 135 pays. Mais la faiblesse des règles de licenciement canadiennes est en partie compensée par le coût relativement élevé d'un licenciement, qui équivaut à environ 28 semaines de salaire.

« Au début des années 90, le Canada a beaucoup assoupli les aspects légaux du licenciement, ex-

plique, depuis Washington, l'un des auteurs, l'économiste Simeon Djankov. Mais il reste encore du chemin à faire pour abaisser les coûts qu'une entreprise doit payer quand elle licencie un employé. À ce chapitre, le Canada se trouve au 35<sup>e</sup> rang sur 135 pays. »

► Voir **FACILE** en page A6

## Une bataille de plus pour les sidéens

Ils réclament des traitements gratuits pour contrer les effets secondaires de la trithérapie

CAROLINE TOUZIN

Les effets secondaires des médicaments antirétroviraux empoisonnent la vie de milliers de Québécois atteints du VIH/sida. Ces derniers se sentent stigmatisés à cause de l'un de ces effets toxiques graves, la lipodystrophie, qui cause des déformations physiques disgracieuses et handicapantes, en plus de pouvoir entraîner l'apparition du diabète et une hausse du taux de cholestérol.

« Cela amène beaucoup d'isolement. On se retrouve un peu comme au début des années 80, où les personnes (atteintes du VIH/sida) hésitaient à aller chez elle », a raconté Isabelle (nom fictif), du comité Lipo Action.

Pire encore, le Comité des personnes atteintes du VIH, après avoir mené une étude au Québec, en 2004, auprès des gens atteints en les interrogeant sur leurs besoins et les services qu'ils reçoivent, estime que 15 % des patients traités aux antirétroviraux abandonnent leurs traitements dès les premiers symptômes de la lipodystrophie.

ment, plus de 17 000 personnes sont atteintes du VIH dans la province. Parmi celles qui suivent une trithérapie, 80 % souffrent de lipodystrophie, toujours selon l'étude de l'organisme.

« On se retrouve un peu comme au début des années 80, où les personnes (atteintes du VIH/sida) hésitaient à aller chez elle », a raconté Isabelle (nom fictif), du comité Lipo Action.

En cette veille de la journée mondiale du sida, le regroupement a tenu à rappeler que cette maladie fait un millier de nouvelles victimes chaque année au Québec. Actuelle-

Les quelque 350 personnes atteintes du VIH/sida qui participent au colloque ont dressé une longue liste d'épicerie adressée principalement au ministère québécois de la Santé. Cette liste vise l'amélioration de leurs conditions de vie, dont un plus grand accès à des

► Voir **SIDÉENS** en page A6

**SPORTS**  
LES RAVENS  
TABASSÉS  
PAR LES PATS  
PAGES 8 À 10

**VISITE DE BUSH  
AU CANADA**

### Un petit pied de nez avec ça...

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Même s'il soutient que l'amélioration des relations canado-américaines est la pierre angulaire de sa politique en matière d'affaires étrangères, le gouvernement Martin profitera de la visite officielle de George W. Bush pour faire un léger pied de nez au président des États-Unis.

C'est que la ministre de la Coopération internationale, Aileen Carroll, doit annoncer mercredi, à Toronto, que le Canada augmentera sa contribution au Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) de 67,4 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, un fonds auquel les États-Unis ne contribuent plus depuis que M. Bush est au pouvoir, parce qu'il affirme qu'il sert à encourager l'avortement dans certains pays.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, M<sup>me</sup> Carroll confirmera les détails de cette hausse de la contribution financière du gouvernement canadien lors d'un discours devant des groupes de femmes, au moment même où M. Bush se trouvera à Halifax, au deuxième jour de sa visite officielle, afin de remercier

► Voir **BUSH** en page A2

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**  
Martin et Charest reviennent au pays.  
Tout allait si bien...

### SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bandes dessinées	AFFAIRES 13
Bridge	SPORTS 12
Décès	AFFAIRES 12
Feuilleton	AFFAIRES 13
Forum	A 12 et 13
Horaires télévision	ARTS 4
Loteries	A 10
Mots croisés	AFFAIRES 13 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 13
Observateur	AFFAIRES 09
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 2
Quoi faire	ACTUEL 10

### Météo

Passages nuageux, maximum 3, minimum -3, plus de détails en page SPORTS 16



6 21924 98765 1

## Audi Prestige

AUTOSTRASSE  
5905 Transcanadienne  
Métropolitaine sortie Côte-de-Liesse  
514\_364\_7777

La nouvelle A6 2005  
Maintenant chez nous...

On se déplace pour vous



Suivre, jamais.

# GEORGE BUSH AU CANADA



PHOTO JONATHAN HAYWARD, PC

À l'occasion de la visite de George Bush à Ottawa et Halifax, rien ne sera laissé au hasard. Le centre-ville de la capitale nationale sera notamment bouclé par des policiers.

## L'espace aérien soumis à des mesures extraordinaires

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Il n'y a pas que les rues du centre-ville de la capitale nationale qui seront bloquées demain et mercredi à l'occasion de la visite officielle du président des États-Unis, George W. Bush. L'espace aérien d'Ottawa sera aussi soumis à des mesures extraordinaires.

Le ministère des Transports a en effet annoncé, hier, que des restrictions s'appliqueront à l'espace aérien d'Ottawa, demain et mercredi matin. Il en sera de même à Halifax,

où se rendra M. Bush, mercredi, afin de remercier les gens des provinces atlantiques qui ont accueilli chaleureusement, chez eux, les passagers américains dont les avions ont été cloués au sol le 11 septembre 2001 à la suite des attentats terroristes perpétrés à New York et Washington.

À Ottawa, les restrictions s'appliqueront aux mouvements des avions dans un rayon de 12 milles nautiques à partir de la colline parlementaire. Elles s'appliqueront aussi dans un rayon de 30 milles

nautiques autour de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa.

À Halifax, les restrictions s'appliqueront aux mouvements des avions dans un rayon de 12 milles nautiques, tant autour de l'aéroport international de Halifax qu'autour du quai 21.

À l'aéroport d'Ottawa comme à celui d'Halifax, les décollages et les atterrissages seront interdits 20 minutes avant l'arrivée du président Bush, mais ils pourront reprendre 20 minutes après qu'il aura quitté l'aéroport.

Des dispositions spéciales ont toutefois été prises pour autoriser, au besoin, les vols à caractère humanitaire ainsi que les vols liés à la sécurité. Le ministère des Transports a déjà informé les exploitants aériens des restrictions relatives à l'espace aérien dans le but de limiter les conséquences sur les voyageurs.

Le ministère des Transports invite les personnes qui prévoient utiliser ces aéroports, demain et mercredi, à communiquer avec leur transporteur aérien pour obtenir plus de renseignements.

## Du boeuf de l'Alberta dans l'assiette du président

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin ne veut pas seulement discuter de l'embargo américain qui frappe encore partiellement le boeuf canadien lorsqu'il rencontrera le président George W. Bush. Il

veut aussi faire manger du boeuf de l'Alberta à son prestigieux invité.

Le premier ministre a toujours l'habitude de faire la promotion des produits canadiens lorsqu'il accueille un chef d'État étranger. Paul Martin ne dérogera pas à cette tra-

dition, demain soir, au Musée canadien des civilisations à Gatineau, à l'occasion d'un dîner d'État offert au président Bush.

Des informations publiées cette fin de semaine dans le quotidien *Edmonton Journal* révélaient que le boeuf albertain sera le mets principal servi à l'homme le plus puissant de la planète de même qu'aux 700 personnes attendues, dont les premiers ministres des 10 provinces.

Citant une source du bureau du premier ministre, le quotidien a précisé que cette décision de servir du boeuf n'a rien d'espionnage puis-

que le boeuf de l'Alberta jouit d'une grande réputation.

« Quand le premier ministre est l'hôte d'un dîner, il en profite toujours pour faire la promotion des produits alimentaires du Canada », a déclaré cette même source, soulignant que M. Martin avait aussi servi du boeuf albertain à ses homologues provinciaux, au 24, Sussex, durant la conférence fédérale-provinciale sur la santé.

Ce choix de menu a évidemment plu aux éleveurs de bovins de l'Alberta, qui ont perdu des centaines de millions de dollars depuis la dé-

## La Maison-Blanche a envoyé ses éclaireurs

JOEL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les éclaireurs de la Maison-Blanche ont scruté à la loupe, la semaine dernière, les lieux où passera le président : l'aéroport d'Ottawa, le parlement, la résidence du premier ministre, le Musée canadien des civilisations de Gatineau, l'ambassade américaine ainsi que la maison de l'ambassadeur Paul Cellucci, qui pourrait héberger M. Bush. Les mêmes vérifications ont eu lieu à Halifax.

Comme c'est généralement le cas à l'occasion de ce genre de visite, les agents du Secret Service américain responsables de la sécurité du président deviendront, pendant deux jours, des agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Il leur sera ainsi permis de porter une arme. Le convoi présidentiel devrait comporter une trentaine de véhicules et le trajet qu'il empruntera demeurera hautement confidentiel, question de déjouer d'éventuels malfaiteurs ou terroristes. Une bonne partie du centre-ville d'Ottawa sera bouclé par les policiers.

La sécurité sera assurée par une panoplie d'organisations : la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité, la Police provinciale de l'Ontario, la Sûreté du Québec, la police d'Ottawa et celle de Gatineau.

Les policiers refusent de dévoiler leurs plans précis, ni même leurs effectifs pour l'événement, mais une porte-parole a assuré que les agents ne porteraient pas systématiquement de casques et que l'escouade anti-émeute ne serait appelée qu'en dernier recours.

Les militants promettent de surveiller étroitement le comportement des forces de l'ordre. Ils n'excluent pas de recourir à la « désobéissance civile » si les policiers devaient les « provoquer » par des pratiques trop agressives.

couverte d'un cas de maladie de vache folle dans la province, il y a 18 mois. Jusqu'à présent, on évalue que l'embargo qui frappe toujours le boeuf canadien a fait perdre deux milliards de dollars en exportation aux États-Unis.

Dans une entrevue accordée au réseau CTV, hier, le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a indiqué qu'il s'attend à ce que le président Bush profite de sa première visite officielle au pays pour annoncer un calendrier de réouverture de la frontière américaine aux exportations de boeuf canadien.

## SUITE DE LA UNE

### Un petit pied de nez avec ça...

**BUSH** suite de la page A1

les gens des Provinces atlantiques qui ont accueilli des passagers américains dont les avions ont été cloués au sol à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

« Nous pouvons être des amis sans être d'accord sur tout. Nous avons notre propre approche dans certains domaines. Nous entretenons des relations suffisamment matures pour ne pas être d'accord sur tout », a déclaré un stratège libéral sous le couvert de l'anonymat.

Afin de répondre aux pressions des républicains, notamment celles guidées par la droite religieuse aux États-Unis, le président Bush a supprimé, en 2002, la contribution de 34 millions US de son pays en alléguant que l'UNFPA soutenait des politiques d'avortement forcées en Chine.

L'un des objectifs de l'UNFPA est de favoriser « l'émancipation des femmes » partout dans le monde et de rendre le planning familial universellement disponible d'ici 2015, notamment pour lutter contre la propagation du virus du SIDA. Mais la décision des États-Unis de mettre fin à leur contribution a considérablement nui aux travaux de l'organisme. En tout, l'UNFPA, dont le siège social est à New York, dispose d'un budget de 300 millions US.

Cela dit, les officiels entourant la première visite officielle au pays de M. Bush depuis qu'il occupe la Maison-Blanche vont bon train dans la capitale fédérale. M. Bush, qui a tout de même participé à deux sommets

internationaux tenus au Canada, soit le sommet des Amériques à Québec en 2001 et le sommet du G8 à Kananaskis, en Alberta, en 2003, devait se rendre à Ottawa en mai 2003, mais il avait décidé d'annuler cette visite à la suite du refus du Canada de participer à la guerre en Irak.

Durant sa visite de deux jours, M. Bush rencontrera demain le premier ministre Paul Martin, afin de faire le

**À Ottawa, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, sera le seul autre leader à rencontrer George Bush.**

point sur les principaux dossiers chauds entre les deux pays, notamment la frontière américaine qui demeure partiellement fermée aux éleveurs canadiens de bovins ainsi que le différend sur le bois d'oeuvre. Les deux hommes rencontreront ensuite les journalistes et ils participeront en soirée à un dîner d'État offert en l'honneur du président américain au Musée canadien des civilisations à Gatineau.

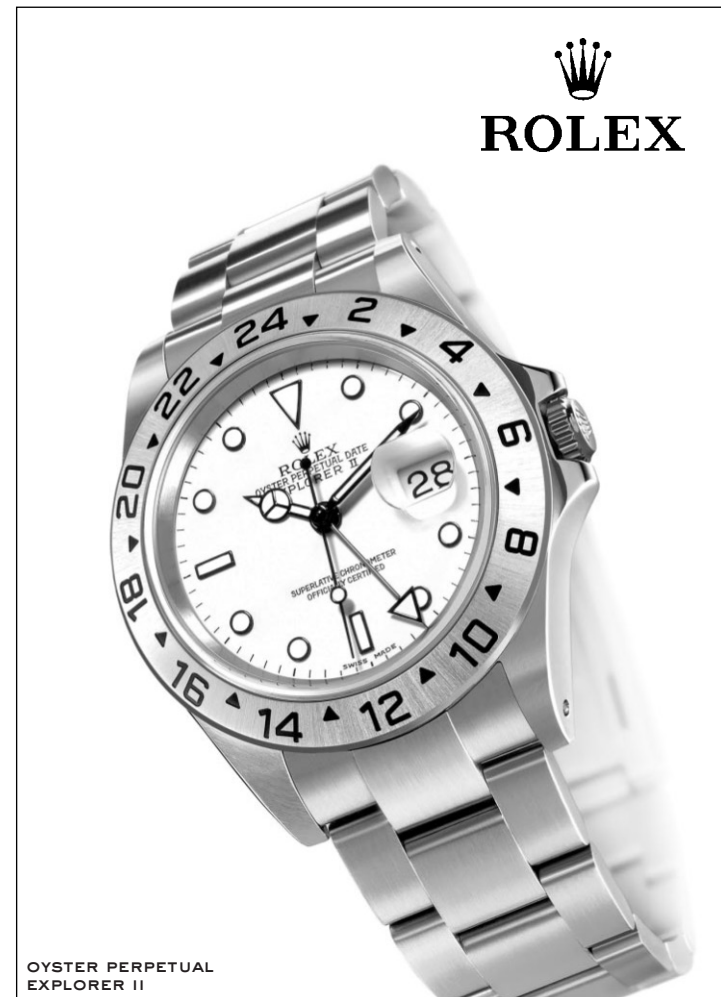
Mercredi, MM. Bush et Martin se rendront à Halifax, où le président américain compte exprimer la gratitude de son pays envers les citoyens des Provinces atlantiques afin de corriger son impair d'il y a trois ans quand, dans un discours à la nation, il avait remercié les principaux alliés

des États-Unis dans la guerre au terrorisme, mais avait omis de nommer le Canada.

M. Martin a convié ses homologues des provinces, dont le premier ministre du Québec, Jean Charest, à participer au dîner de demain soir où quelque 700 personnes triées sur le volet sont attendues. M. Bush a refusé l'invitation de prononcer un discours au Parlement, craignant de se faire conspuer par des députés opposés à ses politiques, notamment à la guerre qu'il mène en Irak.

À Ottawa, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, sera le seul autre leader à rencontrer M. Bush. Le chef du NPD, Jack Layton, et le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, auraient voulu avoir un tête-à-tête avec l'homme le plus puissant de la planète, mais les proches collaborateurs de M. Bush en ont décidé autrement.

Les principaux collaborateurs de M. Harper et ceux de M. Bush ont passé en revue hier les principaux sujets qui seront abordés durant leur rencontre. Dans l'entourage du chef conservateur, on a indiqué que les différends commerciaux, tels ceux entourant le cas de la maladie de la vache folle et le bois d'oeuvre, seront soulevés par le chef du parti conservateur. Ce dernier pourrait aussi interroger son interlocuteur au sujet du controversé projet américain de bouclier antimissile.



Célébrons 25 ans d'excellence

**CHÂTEAU D'IVOIRE**

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

Appel sans frais 1 888 883-8283

# GEORGE BUSH AU CANADA



PHOTO ROD AYELOTTE, AP ©

Selon certains experts américains, la visite de George Bush survient en raison de la présence d'un nouveau premier ministre au Canada, qui a tendu la main à son voisin. Ci-dessus, le président des États-Unis en compagnie de sa femme, Laura, hier.

## Visite symbolique mais importante



ALEXANDRE SIROS  
WASHINGTON

La première visite officielle de George W. Bush à Ottawa cette semaine se veut plus symbolique qu'autre chose. Elle est néanmoins cruciale pour les relations canado-américaines, qui battent de l'aile depuis un certain temps.

C'est l'avis d'experts américains consultés par *La Presse* au sujet de cette visite effectuée moins d'un mois après une élection où une majorité de Canadiens auraient souhaité la défaite du président républicain.

« C'était avant tout important symboliquement pour Bush de faire ce voyage au nord de la frontiè-

re », indique Earl H. Fry, professeur de sciences politiques et d'études canadiennes à l'Université Brigham Young, en Utah.

Cet expert des relations entre le Canada et les États-Unis souligne que si la tradition avait été respectée, cette visite aurait dû être la première à l'ordre du jour de Bush après son arrivée au pouvoir. « Le 11 septembre 2001 et une relation personnelle glaciale avec Jean Chrétien » ont toutefois changé la donne, dit-il.

Le séjour annoncé est donc significatif. « Je pense qu'après le changement de leadership au Canada, Bush est en train de signaler qu'il veut passer par-dessus les problèmes du passé et voir si nous pouvons aller de l'avant », ajoute M. Fry.

Spécialiste des affaires canadiennes au Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS) à Washington, Christopher Sands partage cet avis. Il estime que la visite survient en raison de la présence d'un nouveau premier ministre au

Canada, qui a tendu la main à son voisin.

### La barre n'est pas haute

« C'est le début du second mandat du président. Une bonne partie du premier a été tumultueuse pour ce qui est des relations canado-américaines et la bonne volonté habituelle en a pris un coup. Paul Martin a dit vouloir un nouveau départ et la visite de Bush lui donne cette chance », dit M. Sands.

Selon lui, le passage de Bush à Ottawa devrait permettre aux deux leaders d'aborder la question irakienne en plus des habituels enjeux commerciaux. « L'Irak entre clairement dans une nouvelle phase. Comme l'Afghanistan où, après la phase militaire, la plupart des activités ont été consacrées à mettre sur pied le gouvernement », explique-t-il.

Le président américain ne forcera néanmoins pas Martin cette semaine à se commettre un peu plus dans ce dossier, pensent les experts. À l'inverse, il ne devrait pas

y avoir de concessions de la part de Bush dans les dossiers litigieux entre les deux pays comme le bois d'oeuvre et l'embargo sur le boeuf canadien.

Les experts ne croient par ailleurs pas que le refus de Bush de s'adresser au Parlement doit être jugé troublant. Le président n'est simplement pas un bon orateur et voulait probablement évacuer toute possibilité de dérapage. Ils estiment que la mise à l'écart de la députée Carolyn Parrish (ayant insulté Bush) a été vue à Washington comme le signe que la visite serait presque assurément bonne.

« La barre n'est pas très haute, af-

**Le président américain ne forcera pas Paul Martin cette semaine à se commettre un peu plus dans le dossier irakien, pensent les experts.**

фирме M. Sands. Cela importe peu s'il y a beaucoup de manifestants car la plupart des gens s'y attendent quand Bush va à l'étranger. Et Bush ne veut rien en matière d'engagements. Ce sera juste une visite plaisante et un bon entraînement pour son voyage prochain en Europe. »

### Moins pris pour acquis

Si ça se trouve, le Canada tirera aussi son épingle du jeu. « À Wa-

shington, on prend toujours le Canada pour acquis. Et cette administration le fait peut-être encore plus. C'est pourquoi je pense que cette visite officielle sera bonne. Elle permettra à Bush de rencontrer les leaders du Canada et de découvrir les enjeux plus en profondeur. Il reviendra à Washington avec une meilleure appréciation de l'importance du Canada pour les États-Unis », estime M. Fry.

Il ne faut toutefois pas se leurrer : « Il n'y aura jamais une attention quotidienne prêtée au Canada à la Maison-Blanche de la part de l'administration américaine comme il y a une attention presque quotidienne sur les enjeux américains dans la capitale canadienne », explique David Biette, directeur de l'Institut canadien du Woodrow Wilson International Center for Scholars à Washington.

Ce qui ne veut pas dire que les Canadiens devraient s'en inquiéter, précise l'expert. « On constate qu'au Canada, on aime « gratter ses bobos ». On croit donc à tort que les quelques litiges entre les deux pays sont la preuve d'une profonde mécontente.

C'est pourtant faux, dit M. Biette, laissant entendre qu'un désaccord est quelque chose de normal dans une relation. Que les États-Unis ne font pas des choses uniquement pour irriter le Canada, dit-il. Des Canadiens pensent comme ça. Mais ce n'est pas le cas. Les États-Unis ont aussi des intérêts et ce ne sont pas toujours les mêmes que ceux du Canada. »

## Des milliers de manifestants attendus

CAROLINE TOUZIN ET MAXIME BERGERON

« Il y a différents niveaux de colère contre les politiques du gouvernement de Bush. Ottawa va être un espace ouvert pour exprimer toutes ces colères. »

Cette phrase du porte-parole de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes (FCEE) au Québec, Tim McSorley, illustre bien la diversité des tactiques mises de l'avant par les nombreux groupes syndicaux, sociaux, anarchistes et étudiants qui, demain, souhaiteront la bienvenue, à leur façon, au président américain, George W. Bush.

M. McSorley, rencontré par *La Presse* mercredi lors d'une assemblée publique d'information sur les

manifestations anti-Bush dans un centre communautaire de Montréal, n'écarte pas la possibilité qu'il y ait de la casse, mais ne l'encourage pas non plus.

Certains groupes sont plus catégoriques. Par exemple, la Fédération des communistes libertaires du Nord-Est appelle la population à mener des « actions autonomes directes », indiquant dans son site Web qu'une carte d'Ottawa et de ses principaux sites « névralgiques » sera disponible sous peu.

Le groupe Lawyers Against the War (LAW), qui accuse George W. Bush de crimes contre l'humanité, compte bien, lui aussi, faire sentir sa présence demain et mercredi. Mais plutôt que de prôner la violence, le mouvement valorise la voie légale. Il intentera une pour-

suite en Cour fédérale contre le gouvernement du Canada au cours des prochaines semaines pour avoir autorisé la venue du président américain ici.

Les membres de LAW avaient tenté la semaine dernière de bloquer son entrée au Canada, qu'ils jugent « illégale ». « Bush est responsable d'avoir causé plus de 100 000 morts en Irak et plusieurs crimes de guerre », a dénoncé hier Gail Davidson, jointe à Vancouver.

Aujourd'hui, la Coalition contre la déportation des réfugiés palestiniens ouvrira le bal des manifestations à Ottawa. Quatre autobus de manifestants provenant de Montréal et de Toronto sont attendus devant l'édifice de la Cour suprême pour dénoncer « l'appui de l'administration Bush à l'occupa-

tion illégale israélienne en Palestine ».

Les deux principales manifestations prévues demain se dérouleront au parc de la Confédération, à midi, et sur la colline parlementaire, à 17 h. On s'attend à recevoir des milliers de manifestants. D'autres protestations sont aussi prévues mercredi à Halifax.

### La méthode « douce »

La police d'Ottawa sera épaulée par le Service canadien de renseignement, la GRC, la Police provinciale de l'Ontario, la Sûreté du Québec et la police de Gatineau pour parer à tout débordement. Monique Ackland, sergente en chef à la police d'Ottawa, a refusé d'indiquer combien d'agents seront en service. « Nous avons les ressour-

ces nécessaires pour faire face à toutes les situations », a-t-elle annoncé à *La Presse* hier soir.

Les policiers sur le terrain utiliseront la méthode « douce » avec les manifestants, a souligné Mme Ackland. Ils seront vêtus de leurs habits habituels, et non pas d'une tenue anti-émeute. « Mais si des actes criminels sont commis, c'est certain qu'il y aura des officiers qui agiront de manière ordonnée afin d'y mettre fin. »

Les Montréalais qui n'auront pu se rendre à Ottawa pourront faire connaître leur mécontentement durant une manifestation organisée par le Collectif Échec à la guerre, demain à 17 h 30. Le départ se fera au square Dominion à l'intersection de la rue Peel et du boulevard René-Lévesque.

## ACTUALITÉS

# L'amour du vélo de Jack Layton

## Le chef du NPD refuse les services d'un chauffeur

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Jack Layton croit dur comme fer qu'il existe un paradis sur terre et qu'il l'a déjà trouvé. Ce paradis, ce sont les Pays-Bas où il est fréquent de voir des embouteillages de ... bicyclettes.

Le chef du NPD ne cache pas son amour du vélo. Même s'il occupe des fonctions des plus exigeantes en tant que leader d'une formation politique nationale, M. Layton refuse les services d'un chauffeur auquel il a pourtant droit et préfère se rendre au travail en enfourchant sa bicyclette.

Été, comme hiver, printemps comme automne, l'homme à la légendaire moustache refuse de se déplacer autrement qu'à vélo. En moins de 11 minutes, il parcourt la distance qui sépare son appartement de la rue Renfrew, à Ottawa, et son bureau de la colline parlementaire.

« C'est beaucoup plus rapide que la voiture et ce n'est pas compliqué pour me stationner. Je me stationne tout juste devant la tour de la Paix du parlement. Il y a un poteau qui indique que c'est interdit aux voitures de stationner et moi j'y attache mon vélo », explique M. Layton.

À l'occasion, M. Layton, qui possède quatre vélos en tout, arrive sur la colline en même temps que le cortège de voitures qui

conduit le premier ministre Paul Martin au parlement.

« Cela fait longtemps que j'utilise mon vélo pour venir au travail. Je l'utilisais quand j'étais prof à Ryerson, quand j'étais étudiant à McGill, comme échevin à Toronto. Ma femme aussi utilise son vélo chaque jour. L'hiver, l'été, l'automne, le printemps, cela ne fait rien, sauf quand il y a trop de neige dans les rues ou s'il y a une tempête », précise-t-il.

Le leader du NPD, qui talonne le gouvernement Martin pour qu'il présente un plan national pour mettre en oeuvre le protocole de Kyoto, qui oblige le Canada à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012, estime qu'il fait sa part pour sauvegarder l'environnement en utilisant ce mode de transport simple.

Et il souhaite que le gouvernement fédéral adopte des politiques qui favorisent l'utilisation de la bicyclette.

« Quand j'étais membre du conseil municipal de Toronto, moi ou ma femme, on était président du comité du vélo pendant cinq ans. Nous avons une centaine kilomètres de piste cyclable que nous avons fait construire durant notre mandat au conseil municipal. C'est important pour moi et j'espère qu'il y aura une politique qui favorise les vélos et ceux qui les utilisent parce que les cyclis-

tes contribuent à améliorer notre environnement », soutient-il.

M. Layton détient un permis de conduire, mais cela fait plus de 20 ans qu'il ne possède plus de voiture. À Ottawa, la voiture de fonctions qui lui est accordée par la Chambre des communes ne démarre pas souvent. À l'occasion, son attaché de presse, Karl Bélanger, se transforme en chauffeur lorsque M. Layton doit se rendre rapidement à un événement à l'autre bout de la capitale nationale.

« C'est un mode de vie depuis longtemps. Et pour moi, le paradis, ce sont les Pays-Bas où l'on retrouve des embouteillages de bicyclettes. C'est comme une grosse célébration », ajoute-t-il.

Le leader du NPD possède aussi un vélo tandem qu'il utilise durant ses vacances avec son épouse, Olivia Chow. « C'était notre cadeau l'un à l'autre pour notre mariage. C'est assez romantique, non. Nous l'avons pris pendant nos vacances pour faire le tour des Îles-de-la-Madeleine avec notre tente il y a quatre ans. Nous avons aussi fait un séjour à l'Île-du-Prince-Édouard », dit-il.

Jack Layton prêche par l'exemple jusqu'au bout en portant un casque protecteur. « Ma tête, c'est important pour mon travail, j'imagine. Ce n'est peut-être pas aussi important que la bouche, mais quand même », lance-t-il à la blague.



PHOTO ARCHIVES PC

En moins de 11 minutes, Jack Layton parcourt la distance qui sépare son appartement de la rue Renfrew, à Ottawa, et son bureau de la colline parlementaire.



Des souvenirs pour la vie.  
Au pair\* pour une durée limitée.

En ce moment, les forfaits *Dream Maker* sont offerts au pair\* lorsque vous utilisez votre carte VISA®.

Votre forfait *Dream Maker* de la Walt Disney Travel Company comprend :

- L'hébergement pour trois nuits ou plus dans l'un des hôtels sélectionnés du Walt Disney World Resort.
- L'entrée dans les quatre parcs thématiques de Disney pendant tout votre séjour!

\* Tous les forfaits de la Walt Disney Travel Company seront vendus en dollars américains. Un ajustement « au pair » de Disney sera appliqué au moment de la réservation, et ce, sur la base d'un taux fixe de 0,72 \$US = 1 \$CA. Par exemple si le prix du forfait s'élève à 738 \$US avant l'ajustement au pair, le prix établi sera de 531,36 \$US, montant qui sera facturé à votre carte VISA en dollars américains. Votre émetteur de carte pourra par la suite appliquer un taux de change différent pour convertir cette somme en dollars canadiens et pourra facturer des frais de change ou autres. Consultez votre convention de titulaire de carte pour connaître tous les détails. Par conséquent, la somme finale facturée en dollars canadiens qui apparaîtra sur votre relevé de compte pourra être plus ou moins élevée que le prix américain ajusté au préalable. Une preuve de résidence au Canada sera requise au moment de l'arrivée. Le tarif aérien est en sus.

Cette promotion, réservée aux résidents du Canada, est disponible la plupart des nuits du dimanche au jeudi et certaines fins de semaine, du 2 janvier au 16 avril 2005. Mais hâtez-vous, car vous devez effectuer vos réservations d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2004. Le nombre de forfaits offerts dans le cadre de cette promotion est limité. L'offre au pair\* ne peut être combinée à une autre offre, quelle qu'elle soit.

Appelez au 1 (407) WDW-AU-PAIR ou adressez-vous à votre agent de voyages dès aujourd'hui. Faites mention du code XTE.

www.disneyworld.ca

WALT DISNEY World Resort  
EN FLORIDE

DISNEY VISA  
désirs. rêves. magie.

3265813

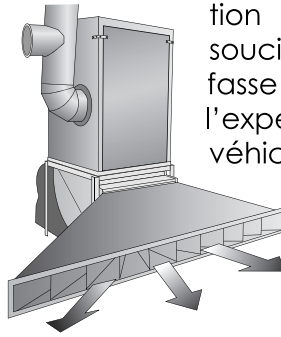
## ANTIROUILLE



# Impossible d'y échapper

L'hiver est à nos portes...

La neige, la glace, le calcium et les changements de température sont des facteurs qui augmentent le risque de corrosion sur votre véhicule. La seule solution : l'application d'un produit de haute qualité (donc très fluide) faite par des spécialistes qui assurera une protection complète pour passer l'hiver sans souci. Qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il fasse un froid de canard, nous avons l'expertise pour traiter efficacement votre véhicule contre la rouille!



Nous développons cet outillage particulier depuis plus de 25 ans. Si de la glace et de la neige se sont fixées à votre véhicule, il faut l'enlever avant votre traitement. Cela exige des outils capables de nettoyer sous pression le dessous du véhicule et des séchoirs industriels comme ceux que nous utilisons qui génèrent plus de 500 000 BTU. Une fois bien asséché et à température idéale, votre véhicule est traité, la chaleur permet à notre produit de s'infiltrer plus rapidement.

Dépêchez-vous à prendre rendez-vous dès maintenant chez Antirouille Métropolitain.

TRAITEMENT COMPLET POUR SEULEMENT

72,95\$  
+taxes



ANTIROUILLE  
METROPOLITAIN?

Longueuil | Laval | Anjou | N.D.G. | Pierrefonds  
(450) 651-5531 | (450) 668-9883 | (514) 356-1519 | (514) 488-7300 | (514) 685-5055

Appelez dès maintenant 1 866 antirouille  
268-4768

3273411A



# YVES BOISVERT

## Slobodan, Saddam et quelques autres...

LA HAYE — De quoi il a l'air, de quoi il a l'air... Vous en avez des questions. De quoi a l'air Slobodan Milosevic ? Vous l'avez vu, pourtant, aux nouvelles depuis 15 ans. Derrière la grande vitre qui sépare le public de la Cour, à La Haye, c'est sûr qu'il a l'air un peu moins fier. J'avoue.

Mais le plus troublant, en vérité, est qu'il n'a pas l'air de grand-chose. On aimerait que les despotes, les nazis, les tyrans de tout poil soient mieux reconnaissables. S'ils avaient des cornes et de l'écume aux lèvres, ils seraient effrayants, certes, mais on pourrait les classer officiellement comme non-humains, inhumains, monstrueux, enfin hors de nous.

C'est bien là le problème. Il y a un côté terriblement ordinaire chez plein de Milosevic. En y regardant de plus près, on lit bien le ressentiment au fond de ses yeux bien enfoncés. Il y a ce front trop pesant, qui ne bouge presque pas, signe d'une froideur cérébrale, d'un homme imperméable à la souffrance humaine.

Il y a enfin cette bouche toute tirée vers le bas, une longue bouche triste et pleine de morgue. Je l'ai vu esquisser deux demi-sourires en 15 heures d'audience, pour remercier ses deux témoins. Il n'a pas tellement de quoi rigoler ces temps-ci, je vous l'accorde.

En un mot comme en mille, il a une sale tête. Mais une sale tête

comme il y en a plein. Et comme il y en a de bien pires.

Était-il destiné à devenir le complice de la mort de dizaines de milliers de personnes ? Pas vraiment. Ses biographes disent qu'en fait, cet enfant rejeté, sans grand talent pour les choses humaines, n'avait ni le charisme, ni l'autorité naturelle qui font qu'on remarque parfois à l'avance un grand leader. Ce fut un apparatchik communiste que les circonstances — l'éclatement de la fédération yougoslave — ont propulsé grand défenseur du peuple serbe. Car pour le ressentiment, ça, oui, il avait des ressources prodigieuses.

Quelles leçons tirera-t-on des procès du TPIY (Milosevic n'était qu'un des 125 accusés) ?

Le TPIY est le premier tribunal pour juger les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et actes de génocide, depuis ceux qui ont été créés à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le fameux tribunal de Nuremberg a jugé en moins d'un an une vingtaine de hauts responsables nazis. Des dizaines de procès ont ensuite été intentés dans les différentes zones de l'Allemagne occupée par les alliés.

Un autre tribunal a été mis sur pied par les Alliés pour les criminels de guerre japonais, où on a mis deux ans et demi à juger 21 accusés.

Le TPIY a donc été, en 1993, la première tentative concrète pour

mettre fin à l'impunité des dirigeants politiques et militaires.

Il a été suivi, en 1995, par le Tribunal pénal international sur le Rwanda, sur le même modèle. Le TPIR siège à Arusha, en Tanzanie. Il dispose d'un budget annuel de 115 millions US et emploie 1042 personnes. Jusqu'à maintenant, 23 personnes ont été jugées, 25 subsistent actuellement un procès et 18 autres attendent leur procès tandis que neuf sont recherchés. Le TPIR est soumis au même calendrier d'achèvement des travaux que le TPIY : fin des enquêtes en 2004, fin des procès en 2008 et fin des appels en 2010.

Depuis, il a également été décidé de créer des tribunaux pour les crimes commis au Sierra Leone, au Timor oriental et au Cambodge. Dans ces trois cas, les tribunaux ont des composantes internationales à divers degrés, mais ils siègent sur place. Des structures moins lourdes, donc.

Le cas de Saddam Hussein est différent. La Cour mise sur pied pour le juger n'a pas été autorisée par l'ONU, mais par les Américains et l'administration irakienne. Il sera passible de la peine de mort.

Voudra-t-on lui faire un procès pour les 25 ans de despotisme qu'il a fait subir au peuple irakien — et à ses voisins — ou ciblera-t-on quelques événements ? Un procès

qui refait toute l'histoire risque d'être interminable et potentiellement embarrassant politiquement, vu les anciennes alliances de l'Irak avec les pays occidentaux. Mais un procès qui ne ciblerait que quelques événements laisserait de côté de nombreuses victimes.

Dans le cas de Milosevic, la question s'est posée : doit-on lui faire un, deux ou trois procès ? Finalement, on a décidé de réunir les accusations concernant le Kosovo, la Croatie et la Bosnie en un seul procès qui vise 61 accusations, donc un très grand nombre d'événements isolés. Choix politique, qui vise à ne pas choisir entre les victimes. Mais un choix qui fait, notamment, que le procès commence ce matin sa 316<sup>e</sup> journée en presque trois ans. Et qu'il dépassera les 450 jours.

La solution se trouve-t-elle du côté de la toute nouvelle et toute belle Cour pénale internationale, dont le siège est également à La Haye ? Pas vraiment. En place depuis juillet 2002, elle n'a toujours aucun dossier à se mettre sous la dent. Deux enquêtes ont été annoncées par le bureau du procureur : une en République démocratique du Congo, l'autre en Ouganda. Ce sont les gouvernements de ces pays qui ont eux-mêmes porté plainte. Quand y aura-t-il une première accusation ? Impossible à dire. Si bien que les

15 juges nommés et le personnel de la Cour s'occupent essentiellement à étudier et à faire la promotion de l'institution, qui fonctionne avec un budget annuel de 70 millions US. Les juges vont faire des discours pour convaincre de nouveaux États d'adhérer. « On ne peut pas vraiment dire qu'on fait du droit en ce moment », confie un juriste à La Haye.

Actuellement, 97 pays ont adhéré, dont le Canada. La Cour, qui compte plusieurs intéressantes innovations par rapport au TPIY (notamment une place pour les victimes et des mécanismes de compensation) n'a de compétence que pour des actes commis depuis juillet 2002... sur le territoire des pays membres ou par des ressortissants de pays membres sur un autre territoire — un Britannique en Irak, théoriquement, y est soumis. Toutefois, ce n'est que si le pays membre refuse ou ne peut pas agir contre son ressortissant que la CPI aura compétence.

L'Irak, les États-Unis, la Russie, le Soudan et la Côte d'Ivoire, entre autres, ne sont pas membres de la CPI. Ce qui se passe en Irak, au Darfour, en Tchétchénie ne regarde donc pas la CPI. Combien faudra-t-il de « tribunaux spéciaux » en plus ?

Si la justice internationale avance, elle est encore à construire pour l'essentiel. Mais au moins en voit-on le chantier, qui ne manque pas d'ambition et de grandeur.

## Coup de grisou en Chine: 141 mineurs toujours bloqués

ASSOCIATED PRESS

PÉKIN — Au moins 141 hommes étaient toujours bloqués sous terre hier soir après une explosion survenue dans une mine de charbon du centre de la Chine, au moins 25 sont morts et 127 autres ont pu regagner la surface, selon les autori-

tés chinoises.

L'accident s'est produit hier à 7 h 20, heure locale, dans la mine de Chenjiashan, située dans la province de Shaanxi, où 293 mineurs travaillaient au moment du coup de grisou, qui s'est produit à huit kilomètres de l'entrée, selon l'agence officielle Chine Nouvelle.

Selon l'agence, qui cite le Bureau d'État de sécurité de la production, 127 hommes ont pu s'échapper, la plupart travaillant près de l'entrée de la mine. Mais nombre souffraient d'intoxication au monoxyde de carbone et 45 ont dû être hospitalisés.

D'après des témoins cités par le

*Quotidien du peuple*, une épaisse fumée sortait des conduits de ventilation de la mine, gênant les opérations de secours. Le personnel à Chenjiashan a fait état de la perte de contact avec les mineurs bloqués en sous-sol.

Le président Hu Jintao a appelé les équipes de secours à recourir à

« tous les moyens efficaces » pour sauver les mineurs bloqués, selon la télévision centrale.

Les mines chinoises sont parmi les plus dangereuses du monde. Le mois dernier, une grosse explosion dans la mine de Daping, dans la province de Henan (centre), a fait 148 morts.

### LE LUXE VA ENCORE PLUS LOIN. LE PRIX A REBROUSSÉ CHEMIN.

- Moteur V6 de 3,3 litres développant 225 chevaux
- Super transmission 5 rapports à commande électronique
- Surfaces des sièges en cuir
- Garnitures en bois véritable
- Système audio haut de gamme Lexus à 7 haut-parleurs
- Commandes du système audio au volant
- Commande de la climatisation à deux zones
- Sièges assistés du conducteur et du passager avant avec mémorisation
- Sièges avant chauffants avec réglages variables de la chaleur
- Coussins gonflables avant multiphases, coussins latéraux montés dans les sièges avant, coussins latéraux en rideau pleine longueur
- Roues en alliage d'aluminium de 16 po

### ÉDITION SPÉCIALE ES 330

### LA NOUVELLE ES 330 2005 ÉDITION SPÉCIALE

Des garnitures en bois véritable. Un contrôle optimal de la température dans l'habitacle. Des sièges pleinement réglables et climatisés, taillés dans le cuir le plus souple. Curieusement, pendant que nos ingénieurs s'amusaient à élever la barre, nos comptables se sont affairés à réduire le prix. Les planètes se sont alignées. Et c'est le moment d'en profiter. Pour vous en convaincre davantage, pourquoi ne pas effectuer un essai routier ? Composez le 1 800 26-LEXUS pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous.

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 39 900\$\* 578 \$/MOIS PENDANT 48 MOIS\*

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



LEXUS.CA

\*Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre valable pour les Lexus ES 330 2005 Édition Spéciale louées avant le 30 novembre 2004. Immatriculation, enregistrement, assurances et toutes les taxes applicables en sus. Frais de transport et de préparation, (1 575 \$) en sus. Basé sur une location-bail de 48 mois à un taux de location de 5,9 % (modèle BA30GP-D+). Aucun acompte ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 500 \$. Premier paiement dû à la livraison. Coût total de la location de 27 726,75 \$ et prix de l'option d'achat de 19 152 \$ basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. PDSF de 39 900 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à un prix moindre. Des commandes du fabricant peuvent être nécessaires.

# SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations publiées à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## La crise s'aggrave

CRISE suite de la page A1

Pendant les débats retransmis à la télévision, des parlementaires ont accusé l'opposition de payer les manifestants, alors que d'autres tenaient un langage très dur à l'égard de la protestation « orchestrée par l'Ukraine occidentale ».

Au terme d'une réunion d'urgence du Conseil de la sécurité et de la défense nationale, le président Kouchma a exigé avec fermeté la levée du blocus des immeubles gouvernementaux dans la capitale, qu'il a qualifié de « violation flagrante de la loi, inacceptable dans toutes les nations ». « Le compromis est le seul moyen d'éviter des conséquences imprévisibles », a-t-il ajouté.

Peu avant 22 h, Ioulia Timochenko, la *passionaria* de la révolte ukrainienne, a lancé un avertissement dramatique, place de l'Indépendance. « L'armée s'appête à déclencher

une intervention imminente pour disperser les manifestants », a-t-elle dit, en mettant les gens en garde contre d'éventuelles provocations : « Ne laissez pas le peuple sans défense », a-t-elle lancée, s'adressant à l'armée pour l'inviter à défendre les manifestants.

Puis lançant un ultimatum au nom de l'opposition, M<sup>me</sup> Timochenko a donné 24 heures au président Kouchma pour qu'il limoge le premier ministre contesté Viktor Ianoukovitch, ainsi que les gouverneurs « séparatistes » des régions russophones (dont celles de Donetsk, Louhansk et Kharkiv). Elle a menacé d'empêcher le président de se déplacer s'il ne remanie pas la Commission électorale centrale et ne renvoie pas le procureur général Hennadi Vassiliev.

Ioulia Timochenko a enfin appelé les manifestants à se diriger, avec elle, vers l'immeuble présidentiel situé à une quinzaine de minutes à

pied de la place de l'Indépendance, et à veiller toute la nuit devant l'édifice.

L'opposant a demandé aux manifestants de se rendre aujourd'hui devant la Cour suprême qui doit se prononcer, à la suite d'une plainte de l'opposition, sur la validité du scrutin, et mis en garde les autorités que les « grandes routes » pourraient être bloquées à partir de demain si rien n'était « fait pour légitimer M. Iouchtchenko ».

Peu avant minuit, quelque 200 personnes avaient suivi son appel. Parmi elles, il y avait Ala, designer âgée de 33 ans, qui se disait prête à tenir le coup jusqu'au matin, malgré la fatigue et le froid. « Nous voulons que justice soit rendue, ils nous ont menti, ils ne comprennent pas le peuple », disait-elle en admettant qu'elle avait un peu peur d'une attaque des forces de l'ordre « mais nous n'avons pas le choix, nous devons continuer ».

« Notre vie est terrible, il n'y a pas de travail, je connais des diplômés qui doivent vendre des babioles au marché aux puces », renchérisait sa copine Gala, qui a parcouru 300 km

pour pouvoir participer aux manifestations.

La crise qui perdure depuis huit jours s'est donc aggravée hier, à la veille de la décision attendue de la Cour suprême qui doit annoncer aujourd'hui si elle accepte d'entendre une requête de l'opposition réclamant que l'élection du 21 novembre soit invalidée. Samedi, le Parlement ukrainien a déjà déclaré les résultats de l'élection invalides et a proposé de tenir un nouveau scrutin le 12 décembre.

« Nous voulons nous libérer, mais nous voulons le faire correctement, a dit Ana, une jeune femme rencontrée sur la place de l'Indépendance, et la requête devant la Cour est une nouvelle étape dans cette direction. C'est toute notre vie, tout notre avenir qui sont en jeu. »

Plus tôt, dans l'avion qui nous menait vers Kiev, Svetlana, Montréalaise d'origine ukrainienne, parlait avec émotion des événements qui déchirent son pays. La perspective d'un changement de régime, conforme à la volonté populaire, représente pour elle le seul espoir pour que le pays s'arrache à la pauvreté et à la corruption. « Si on échoue, nous devien-

drons comme des Palestiniens, un peuple sans véritable pays ».

Le vote du Parlement de Donetsk annoncé devant une foule de 30 000 personnes faisait suite à la tenue d'un congrès hier de responsables des régions russophones près de Louhansk qui se sont « réservé le droit » d'organiser un référendum sur la création d'un territoire autonome si la situation empirait et qu'un « président illégitime » prenait le pouvoir.

M. Ianoukovitch, qui assistait à ce congrès avec le maire de Moscou Iouri Loujkov, a lancé une mise en garde : « Soit nous sommes capables de préserver la stabilité et la paix dans l'État, soit tout va s'effondrer et très rapidement », a-t-il dit.

Un député de l'opposition, Roman Zvaritch, a accusé « le Kremlin » d'être derrière ces aspirations dangereuses, alors que la Russie avait été accusée par le passé d'avoir soutenu en sous-main au début des années 1990 les régions séparatistes de Géorgie, aujourd'hui de facto indépendantes.

Avec l'Agence France-Presse et Associated Press

## Il est facile de congédier au Canada

FACILE suite de la page A1

Selon M. Djankov, les aspects légaux du licenciement ont un impact plus important que ses coûts. « S'il y a des entraves légales, comme la nécessité de consulter des tierces parties ou des procédures à suivre, cela introduit beaucoup d'incertitude pour les entreprises. Les coûts sont plus faciles à accepter parce qu'on peut les prévoir. Et même, les coûts d'un licenciement peuvent avoir certains bénéfices : par exemple, ils peuvent inciter

une entreprise à mieux prévoir ses besoins de main-d'oeuvre et à dispenser de la formation continue à ses employés pour les rendre plus polyvalents. Je ne pense pas que ce soit une bonne idée de n'avoir aucun coût associé à un licenciement. »

### Ancienneté

L'index des aspects légaux du licenciement, où le Canada arrive en tête de palmarès, ex-aequo avec neuf pays, dont Singapour, le Japon et la Jamaïque, comprend huit variables : des raisons économi-

ques suffisent-elles pour licencier un employé ? Est-il nécessaire d'informer le syndicat ou le gouvernement avant de procéder à des licenciements pour motifs économiques ? Est-il essentiel d'avoir l'approbation du syndicat ou du gouvernement ? Est-il obligatoire d'offrir de la formation continue ou des services de placement aux employés licenciés pour motifs économiques ? L'ancienneté est-elle la base des licenciements et est-elle la base des rappels d'employés licenciés ? Le Canada ne légifère sur aucune de ces variables.

Au niveau des coûts d'un licenciement, l'étude distingue le préavis et le forfait compensatoire — le fameux « 4 % ». À cause de son taux de syndicalisation relativement élevé, le Canada a des coûts considérables par rapport aux autres pays industrialisés, selon M. Djankov : trois mois de préavis et quatre mois de salaire en compensation, pour un total de 28 semaines. « Il y a eu un progrès à ce chapitre, note toutefois l'économiste américain. Dans les années 80, il fallait six mois de préavis. »

L'étude publiée en septembre affirme que les obstacles au licenciement pénalisent les travailleurs les plus pauvres de même que les jeunes. « S'il est difficile de licencier, une compagnie hésitera avant d'en-

gager une personne qui n'est pas très qualifiée ou qui n'a pas beaucoup de références, dit M. Djankov. Les jeunes sont souvent peu qualifiés et n'ont pas beaucoup d'expérience ni de références. Et les travailleurs les moins qualifiés sont souvent les plus pauvres. »

L'étude montre que dans les pays où le coût d'un congédiement est le plus élevé — par exemple, l'Indonésie, au 134<sup>e</sup> rang avec un coût équivalent à 157 semaines de salaire — l'inégalité sociale est cinq fois pire que dans les pays où le coût d'un congédiement est le moins élevé. Dans le premier cas, les 20 % les plus pauvres de la population ont 3 % des revenus ; dans le deuxième cas, les 20 % les plus pauvres de la population ont 14 % des revenus.

## Une bataille de plus pour les sidéens

SIDÉENS suite de la page A1

médecins spécialistes, particulièrement en région, à un réseau de soutien et, bien sûr, à des traitements réparateurs (injections de comblement et liposuction).

« Avec un groupe de gens atteints comme moi, on a dû faire venir illégalement des États-Unis un médicament qui s'apparente au Botox. Ensuite, on s'est trouvé quelqu'un pour nous l'injecter dans les joues », a expliqué à La Presse Jean (nom fictif). L'homme, qui a contracté le VIH il y a 12 ans, a dû payer 1000 \$ pour l'intervention, question de ne plus avoir le mot « sida » imprimé dans le front.

D'autres paient plusieurs milliers de dollars pour avoir recours à la liposuction, puisque la lipodystrophie cause soit une perte soit une accumulation de gras sévère ou encore les deux à la fois, selon les cas.

Psycho-éducateur, Yvan Savoie, l'air cadavérique, a moins de chance que Jean. Il n'a tout simplement pas les moyens de se payer ce genre d'injection. Déménagé à Sherbrooke il y a cinq ans, il a tenté de se trouver un emploi dans son domaine. « Les gens me dévisageaient à chaque entrevue que je passais », se rappelle-t-il tristement. Après un an de recherche intensive, il a abandonné, le moral très bas. Il est maintenant assisté social.

Lyse Pineault, directrice générale de la COCQ-sida, accuse le milieu médical de se borner à considérer « esthétique » leur demande d'accès aux traitements réparateurs à cause des coûts élevés qu'ils entraînent. Il y a une culture médicale, moins présente dans les grands centres qu'en en région, heureusement, qui fait que les professionnels de la santé répondent aux personnes se plaignant des effets secondaires de la trithérapie : « Au moins, tu es vivant », déplore-t-elle.

« On connaît des histoires de personnes qui ont vendu leur maison pour pouvoir se payer les traitements (...) et des personnes qui ont été rétrogradées dans des arrière-boutiques parce que on leur dit : « Avec la tête que tu as, on ne veut pas que tu fasses affaires avec les gens. Tu vas faire fuir les clients », ajoute Isabelle.

La trithérapie, arrivée sur le marché des médicaments antisida en 1996, a fait passer le pronostic des sidéens d'un an ou deux à plus de 10 ans. Toutefois, après moins de cinq ans de traitement, les malades ont commencé à souffrir de diabète ou de problèmes hépatiques et cardiovasculaires, en plus des changements physiques parfois handicapants.

### AUTRE TEXTE

Les femmes au coeur de la crise Page A8

## Les Canadiens anglais choisissent ce soir «le plus grand Canadien»

PRESSE CANADIENNE

**TORONTO — Le Canada anglais dévoilera ce soir au cours d'une grande finale télévisée sa personnalité canadienne la plus illustre, au terme d'un concours organisé par la CBC.**

Un débat-ralliement de « fin de campagne » d'une durée de deux heures a été diffusé hier soir afin de convaincre les téléspectateurs et citoyens de voter pour l'un ou l'autre des finalistes de la série *The Greatest Canadian*. L'émission avait été enregistrée devant public samedi pour être diffusée le lendemain.

Parmi les personnalités qui avaient été présélectionnées figurent : l'homme politique néo-démocrate Tommy Douglas, le hockeyeur Wayne Gretzky, le premier

ministre John A. Macdonald, le coureur handicapé Terry Fox, le commentateur sportif Don Cherry, le médecin Frederick Banting, le premier ministre et prix Nobel de la paix Lester B. Pearson, l'inventeur du téléphone, Alexander Graham Bell, l'environnementaliste David Suzuki et enfin le premier ministre Pierre Trudeau.

Plus d'un million de votes — par Internet ou téléphone — ont été reçus depuis le lancement du concours télé à la mi-octobre. Le choix des 10 personnalités retenues avait alors été dévoilé. Plus de 140 000 noms avaient auparavant été soumis par le grand public à la CBC, qui avait « écrémé » jusqu'à 50, et parmi ces 50 les 10 finalistes ont été retenus.

Depuis le dévoilement des finalistes, une émission a été consacrée

à chacune de ces personnalités. Elles avaient toutes un défenseur attitré pour promouvoir leur candidature. Hier soir, les « défenseurs » se sont affrontés une dernière fois pour mettre en valeur leur choix et inciter les Canadiens à voter en leur faveur.

Il semble selon les décomptes précédant l'émission de dimanche soir que les trois noms les plus populaires étaient Tommy Douglas, Terry Fox et Pierre Trudeau, qui étaient suivis par Frederick Banting, David Suzuki, Lester Pearson, Don Cherry et John A. Macdonald. Enfin, Bell et Wayne Gretzky fermaient la marche. Les Canadiens avaient jusqu'à minuit pour voter.

La finale, *The Greatest Canadian of Them All*, sera diffusée ce soir à 20 h à CBC.

## CONSEILS D'ADMINISTRATION

LA PRESSE AFFAIRES.com



# GARDEZ VOTRE ACURA EN SANTÉ

Confiez-la à nos techniciens professionnels

**INSPECTION MULTIPPOINTS COMPLÈTE**

DOUBLÉE D'UNE VIDANGE D'HUILE ET DU REMPLACEMENT DU FILTRE D'ORIGINE.

**FORFAIT PERFORMANCE automne/hiver**

→
69<sup>88</sup>\$\*

**AILLEURS, VOUS N'AVEZ PAS LE TRAITEMENT ACURA**

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey, Laval  
(450) 682-4050 [www.acuralaval.com](http://www.acuralaval.com)

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie, Blainville  
(450) 435-4455 [www.acuraplus.com](http://www.acuraplus.com)

**GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain E., Anjou  
(514) 354-8811 [www.galeriesacura.com](http://www.galeriesacura.com)

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux  
(514) 696-7777 [www.acuragabriel.com](http://www.acuragabriel.com)

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O., Montréal  
(514) 340-1344 [www.lucianiacura.com](http://www.lucianiacura.com)

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau O., Brossard  
(450) 659-1616 [www.acurabrossard.com](http://www.acurabrossard.com)

Formés par le fabricant, ils vous offrent :

- un service expert, personnalisé et garanti pour 12 mois
- des pièces d'origine
- un prix toujours compétitif

\*Offres valables pour la plupart des véhicules Acura. Tous les prix apparaissant dans cette annonce sont honorés par les concessionnaires participants du 15 novembre au 15 décembre 2004. Taxes en sus. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Consultez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.



[www.acura.ca](http://www.acura.ca)



# Un adulte masculin sur cinq a un casier judiciaire, au Canada

CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

QUÉBEC — Au Canada, un homme adulte sur cinq a un casier judiciaire, une proportion qui grimpe à un sur trois en milieu défavorisé. Or, de plus en plus, les détenteurs d'un tel dossier constatent qu'il constitue un véritable boulet, tant dans leur vie personnelle que leur vie professionnelle, et ce même s'ils mènent une vie exemplaire.

Depuis 20 ans, l'impact du casier judiciaire sur la vie des individus n'a cessé de croître, au point d'entrer en contradiction avec le principe de réhabilitation sociale, note le criminologue Jean-Claude Bernheim.

Celui-ci participe aujourd'hui à un forum national sur le casier judiciaire, à Ottawa, où divers spécialistes feront le point sur le sujet.

Par casier judiciaire, on entend ici celui qui est corroboré par la prise d'empreintes digitales. Une question qui concerne principalement

les hommes, puisque seulement 5 % des Canadiennes vivent cette situation.

M. Bernheim parlera pour sa part des impacts du casier sur les assurances. Selon lui, les années 2000 ont marqué un tournant à cet égard. Ainsi, les compagnies tendent de plus en plus à refuser d'indemniser une personne ayant un casier judiciaire lorsque celle-ci fait une réclamation, même si aucune question ne lui a été posée sur le sujet lorsqu'elle s'est assurée.

Un jugement survenu en 2001 a d'ailleurs statué que « l'assurance n'est pas un droit, et que les personnes ayant un casier judiciaire n'ont qu'à en assumer les conséquences. » Ce jugement visait, qui plus est, non pas un homme ayant un casier mais la conjointe de cet homme. La compagnie a affirmé qu'elle ne l'aurait pas assurée si elle avait connu ce fait.

Cette question d'assurances est extrêmement pernicieuse, puisqu'elle peut empêcher un individu de posséder une voiture ou une

maison. Poussée à l'extrême, une compagnie pourrait refuser d'indemniser un propriétaire dont l'un des locataires a un casier, estime le criminologue.

Il dit aussi avoir vu des propriétaires de PME obligés de fermer boutique parce que les assureurs ne voulaient pas assumer le risque de les couvrir.

## Pas tous des grands criminels

Bien qu'un casier judiciaire soit la trace d'un acte criminel, il faut comprendre que ceux qui en possèdent un ne sont pas nécessairement tous de grands bandits, note pour sa part Johanne Vallée, directrice générale de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec.

Avoir été arrêté avec un joint ou pour un petit vol à l'étalage dans sa jeunesse peut ainsi marquer toute une vie. Et ce qui était vrai autrefois l'est encore plus aujourd'hui. On a qu'à penser aux événements de septembre 2001 et aux difficultés de transport

transfrontalier qu'ils ont entraînés, dit-elle.

Pendant longtemps, on a aussi pensé que le « pardon », accordé à certaines conditions, pouvait corriger la situation. Mais le progrès des technologies de l'information en limite maintenant sérieusement la portée. La multiplication des banques de données, par exemple dans les compagnies d'enquête de crédit, fait en sorte que cette trace devient de plus en plus difficile à effacer.

Pour Pierre Landreville, directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, qui participera également au forum, l'impact sur l'emploi est lui aussi très grand.

Et comme les hommes de milieux économiquement défavorisés sont surreprésentés, précise-t-il, c'est particulièrement vrai pour ceux qui cherchent à travailler comme manutentionnaires, manoeuvres ou camionneurs, par exemple.

« Comme le processus de demande d'emploi fait souvent référence à l'existence d'un casier, poursuit M. Landreville, ces gens se retrouvent

devant un grand dilemme. Ou ils disent oui, et pensent — souvent avec raison — que leur demande ira directement à la poubelle, ou ils prennent le risque de mentir, et s'exposent à être congédiés si c'est découvert.

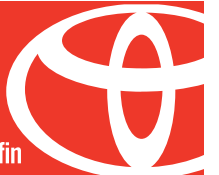
« La Charte des droits dit qu'il ne peut y avoir discrimination si l'infraction n'a aucun lien avec l'emploi sollicité. Sauf que pour se rendre à l'entrevue, beaucoup estimeront devoir mentir. Et le fait d'avoir menti peut alors justifier un renvoi. »

Alors que tout le discours sur la réhabilitation sociale passe par l'accès à l'emploi, il y a là, croient plusieurs spécialistes, une contradiction flagrante.

Le forum mentionné plus haut est organisé conjointement par l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec et la Commission du droit du Canada. Il fera le point sur les nouveaux enjeux du casier judiciaire et un rapport devrait être publié par la suite.



TOYOTA  
un coup de cœur sans fin



ECHO BERLINE

UNE BERLINE POUR ECHOÏSTES? ON AURA TOUT VU!

Faites partie de la communauté echoïste, visitez [echoiste.ca](http://echoiste.ca)

2005 ECHO BERLINE

**169\$** PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 1654 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

**0\$** 1<sup>RE</sup> MENSUALITÉ\*  
DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*  
LOCATION 60 MOIS

OU

À L'ACHAT  
À PARTIR DE

**14 080\$\***

CRÉDIT À L'ACHAT  
ÉQUIVALANT À  
1 MENSUALITÉ  
DE LOCATION\*\*

PRIX  
**ENERGUIDE** MEILLEUR VÉHICULE ÉCONERGÉTIQUE  
2004 DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE

VILLE : 6,7 L/100 km†  
ROUTE : 5,2 L/100 km†

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. [Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. • Offre de location au détail valable sur les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 619,16 \$ (taxes incluses) pour l'Echo berline 2005 (BT123M AA). \*\* Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. \* PDSF pour les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). \*\* Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2005 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 novembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

# Les femmes au coeur de la crise

BRIGITTE CASTELNAU  
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Le sida, avec plus de 3 millions de morts en 2004 et près de quarante millions de personnes infectées, s'affirme comme un fléau toujours plus ravageur, qui frappe un nombre croissant de femmes dans le monde. Cette année, la Journée mondiale contre le sida du 1<sup>er</sup> décembre leur est dédiée avec pour thème « Femmes et filles, face au VIH et au sida ». Son slogan : « Allez-vous enfin m'écouter ? »

Les femmes représentent aujourd'hui près de la moitié des 39,4 millions d'adultes séropositifs ou malades du sida de la planète, selon le rapport annuel de l'ONUSIDA, le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida.

Pour cette organisation, on ne peut espérer contrôler l'épidémie « si on ne met pas les femmes au coeur de la riposte » et si on ne lutte pas contre les discriminations dont elles sont trop souvent victimes et qui les empêchent d'accéder à l'éducation, aux soins et à l'emploi.

Dans nombre de pays, il leur est difficile de refuser des rapports sexuels à risque ou d'exiger le préservatif. Pour l'ONUSIDA, il faut également empêcher la violence à leur égard et leur assurer l'accès à la propriété et à l'héritage.

« S'il n'y a pas plus de justice et plus d'équité envers les femmes, on ne vaincra pas le sida », a déclaré le Dr Peter Piot, directeur exécutif de l'ONUSIDA.

Ces deux dernières années, le nombre de femmes porteuses du virus a augmenté dans chacune des régions du monde. Les plus fortes progressions sont relevées en Asie de l'Est (56 %), en grande partie à cause du poids démographique de la Chine, et en Europe de l'Est (48 %), principalement à cause de la Russie et de l'Ukraine.

C'est en Afrique subsaharienne, région la plus durement touchée,



Ces jeunes Chinoises ont peint sur leur visage le ruban symbolisant la lutte contre le sida, à l'occasion d'un rallye de sensibilisation à cette maladie tenu hier à l'Université de Pékin.

PHOTO REINHARD KRAUSE

que la « féminisation » de l'épidémie est la plus frappante. En Afrique, près de 60 % des adultes (de 15 à 49 ans) vivant avec le VIH sont des femmes, soit 13,3 millions, et les trois quarts (76 %) des jeunes infectés (15 à 24 ans) sont des filles, est-il noté dans le dernier rapport annuel de l'ONUSIDA.

En Russie, où sévit une « épidémie galopante », plus d'un tiers des habitants infectés sont des femmes en 2003, contre moins d'un quart un an auparavant.

Outre leur plus grande vulnérabilité biologique (la transmission d'un homme à une femme a deux fois plus de risque de se produire que l'inverse), les femmes souffrent d'« un manque chronique de pouvoir ».

Dans le monde, la plupart d'entre elles contractent l'infection à cause des comportements à haut risque de leur partenaire, sur lequel elles n'ont pratiquement aucun contrôle.

En Asie, de plus en plus de femmes contractent le virus parce que leur mari fréquente des prostituées sans mettre de préserva-

tifs. Jusqu'à 10 % des hommes ont recours aux professionnelles du sexe, selon une enquête de 2003 dans plusieurs pays asiatiques, relève l'ONUSIDA.

Une étude effectuée en Zambie laisse voir que 11 % seulement des femmes estiment être en droit de demander à leur conjoint d'utiliser un préservatif, même lorsqu'il est infidèle et séropositif.

En Inde, une récente enquête auprès des jeunes mariées d'Uttar Pradesh a montré que 71 % ignoraient tout de la sexualité quand elles avaient commencé à vivre avec leur

mari (toutes avaient été mariées avant la puberté) et 83 % ignoraient comment on devient enceinte.

À l'ignorance, s'ajoute la violence ou la coercition accompagnant la première expérience sexuelle pour de nombreuses jeunes filles : par exemple, 24 % des jeunes femmes au Pérou disent ainsi avoir eu leur premier rapport sous la contrainte, selon des enquêtes en zones rurales.

En 2004, on compte 5 millions de nouvelles personnes infectées par le VIH dans le monde (dont 650 000 enfants) et 3,1 millions de décès, s'inquiète l'ONUSIDA.

## Quelques statistiques de l'Onu

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — À la fin de l'année 2004, le nombre total de femmes adultes (15 à 49 ans) infectées dans le monde est estimé par l'ONUSIDA à 17,6 millions (à l'intérieur d'une fourchette allant de 16,3 à 19,5 millions).

Voici leur répartition dans les grandes régions du monde :

> Afrique subsaharienne : 13,3 millions (entre 12,4 et 14,9 millions) ;

> Afrique du Nord et Moyen-Orient : 250 000 (80 000 à 770 000) ;

> Asie de l'Est : 250 000 (120 000 à 400 000) ;

> Asie du Sud et du Sud-Est : 2,1 millions (1,3 à 3,1 millions) ;

> Amérique latine : 610 000 (470 000 à 790 000) ;

> Caraïbes : 210 000 (120 000 à 380 000) ;

> Europe occidentale : 160 000 (120 000 à 200 000) ;

> Europe orientale et Asie centrale : 490 000 (310 000 à 710 000) ;

> Amérique du Nord : 260 000 (140 000 à 410 000) ;

> Océanie : 7000 (4100 à 11 000).

Louez une A4 1.8 T CVT 2005

pour

**399\$**

par mois\*

\*\*Aucune mensualité pendant deux mois

A4

Suivre, jamais. [audicanada.ca](http://audicanada.ca)



Découvrez la quintessence des berlines sport allemandes, à un prix que vous ne pourriez soupçonner. La A4 est équipée d'une suspension avant à quatre bras conçue pour la course et procurant une précision de conduite saisissante, et d'une boîte de vitesses multitrronic<sup>MC</sup> CVT, qui allie l'aisance d'une boîte automatique à la performance d'une manuelle. Et avec son système audio à 10 haut-parleurs, le confortable habitacle est une véritable salle de concert.

Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km<sup>†</sup>



Visitez [concessionnairesaudimontreal.com](http://concessionnairesaudimontreal.com)

**Automobiles Lauzon**  
2435, boulevard Chomedey  
Laval (QC)  
(450) 688-1120  
[www.lauzon.qc.ca](http://www.lauzon.qc.ca)

**Prestige Audi**  
5905, autoroute Transcanadienne  
Saint-Laurent (QC)  
(514) 364-7777

**Les Automobiles Popular**  
5441, rue Saint-Hubert  
Montreal (QC)  
(514) 274-5471  
[www.popularaudi.com](http://www.popularaudi.com)

**Les Automobiles Niquet**  
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,  
Route 116  
Saint-Bruno (QC)  
(450) 653-7553  
[www.niquet.com](http://www.niquet.com)

**Park Avenue Audi**  
8755, boulevard Taschereau  
Brossard (QC)  
(450) 445-4811  
[www.parkavenueaudi.com](http://www.parkavenueaudi.com)

\*Contribution d'un concessionnaire Audi de Montréal participant requise. Jusqu'à concurrence d'un total de 1 000 \$ pour deux mensualités. L'offre s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire. \*Taux de location fermé offert par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 42 mois au taux annuel de 2,36 %, avec acompte de 5 686 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 0 \$, première mensualité de 399 \$ et fret de 0 \$. Obligation totale découlant du bail : 16 758 \$. Montant dû au début du bail : 5 686 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de 37 085 \$ de la Audi A4 1.8 T berline 2005 incluant la boîte de vitesses variable continue multitrronic, l'Ensemble commodités et l'Ensemble confort. Autres options en sus. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, assurances, frais de livraison de 0 \$ et frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers) en sus. Livraison avant le 30 novembre 2004. Frais de 0,20 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « A4 », « multitrronic » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2004. <sup>†</sup>Pour en savoir plus sur Audi ou l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez [audicanada.ca](http://audicanada.ca).

Présence possible d'une bactérie nocive dans une huile de marque Compliments

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Alimentation Akita inc. avisent la population de ne pas consommer l'« Huile à trempette infusée aux agrumes » de marque Compliments parce que ce produit peut contenir la bactérie responsable du botulisme, maladie d'origine alimentaire chez les humains. Le produit a été préparé pour Sobeys inc., situé à Mississauga. Il est emballé dans un pot de verre de 375 ml portant le CUP (code à barres) 0 55742 35526 0.

Le fabricant, Alimentation Akita inc., situé à Delson au Québec, retire volontairement du marché le produit visé, distribué à l'échelle nationale.

Le botulisme est une maladie parfois mortelle. Il est causé par l'accumulation de toxines produites par la bactérie *Clostridium botulinum*. Les aliments contaminés par *C. botulinum* ne présentent pas nécessairement d'altération visible ni d'odeur suspecte. Ce produit ne doit pas être consommé par les humains ni par les animaux. Aucun cas de botulisme associé à la consommation de ce produit n'a été signalé.

La Presse

# Un vaccin contre le SRAS provoque des dommages au foie des furets

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Un vaccin contre le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) mis au point par des chercheurs canadiens a provoqué de sérieuses inflammations au foie des furets ayant servi de cobayes lors de sa mise à l'essai.

Ce problème inattendu devrait se traduire par un ralentissement des autres recherches menées dans le but de mettre au point un vaccin contre la maladie.

L'équipe scientifique canadienne, qui a fait état des résultats de ses travaux dans les pages du *Journal of Virology*, a découvert le problème de façon purement accidentelle, lorsque l'un de ses membres a insisté afin de mener des analyses de sang imprévues sur les furets ayant été vaccinés.

Le Dr Mark Loeb, directeur du Réseau canadien de recherche sur le SRAS, a indiqué que les résultats constituaient un signal d'alarme à l'intention de tous les chercheurs se consacrant à la mise au point de vaccins contre le syndrome respiratoire aigu sévère.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Des cas de SRAS risquent d'être déclarés cet hiver en Chine, mais les autorités médicales chinoises ne s'attendent pas une épidémie.

« C'est vraiment important parce que cela nous prévient d'agir avec prudence », a déclaré le Dr Loeb, spécialiste de la maladie infectieuse

à l'Université McMaster d'Hamilton, en Ontario. Le médecin n'a pas pris part aux travaux de l'équipe canadienne.

Cette équipe était constituée de chercheurs du Centre scientifique canadien de santé humaine et animale, le complexe de Winnipeg abritant le Laboratoire national de microbiologie et le Centre national des maladies animales exotiques, deux organismes du gouvernement fédéral.

Le scientifique Jingxin Cao a mis au point le vaccin recombinant en modifiant génétiquement un poxvirus afin de produire une protéine — appelée protéine d'enrichissement — provenant du coronavirus du SRAS. Cette protéine d'enrichissement est la protéine clé du virus du SRAS déclenchant une réponse immunitaire.

M. Cao a choisi de modifier le poxvirus parce qu'il avait déjà été largement — et en toute sécurité — utilisé lors de la mise au point d'autres vaccins.

Les chercheurs ont mis à l'essai leur vaccin, l'inoculant à des furets, qui seraient victimes de maux similaires à ceux frappant les êtres humains aux prises avec le SRAS. Ils ont ensuite attendu de voir si les animaux développaient des anticorps. À ce chapitre, les choses se sont bien passées.

Un collègue de M. Cao, Markus Czub, a alors insisté afin de procéder à des analyses de sang, constatant que les furets avaient contracté l'hépatite. Les autopsies pratiquées sur les animaux ont confirmé la chose.

## Votre téléphone résidentiel devient mobile.



Découvrez l'approche tout à fait nouvelle de Cité Fido<sup>MC</sup> qui vous offre les appels locaux illimités, en tout temps, dans la grande région de Montréal, pour seulement 45 \$ par mois.

Ce n'est pas tout. Les tarifs interurbains, ainsi que les services de Messagerie vocale et d'Afficheur, peuvent être aussi abordables, sinon plus, que ceux de votre service résidentiel actuel. Mieux encore : contrairement à votre service résidentiel, Cité Fido est aussi mobile que vous pouvez l'être.



Appels locaux illimités

**45 \$** par mois

Frais d'accès au réseau de 6,95 \$ compris



Un large éventail d'appareils dont le Motorola V400.

Pour vous abonner, faites le **1 888 481-FIDO** ou visitez **citefido.ca**. Pour mettre nos prix à l'épreuve, visitez **duelfido.ca**.

Les appels locaux sont illimités dans la zone Cité. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer dans la zone Cité. Des frais de gestion de 50 \$ s'appliquent à l'activation. Des frais de 25 \$ par mois pour le service d'appel d'urgence 911 s'appliquent. Sujet à la Politique d'utilisation équitable de Fido. Détails en magasin. Cité Fido et la signature Cité Fido, Service résidentiel et mobile, sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

**Cité** | **fido**  
Service résidentiel et mobile<sup>MC</sup>

**LES MAGASINS**

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère

- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries des Sources
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



327499A

3272504

ACTUALITÉS

PRÊTS ET BOURSES

# Les associations étudiantes promettent un hiver agité au gouvernement Charest

MAXIME BERGERON

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et son équivalent du collégial, la FECQ, promettent d'utiliser un « crescendo » de moyens de pression « radicaux » pour amener le gouvernement Charest à réviser sa position sur la question des prêts et bourses.

« C'est clair qu'on ne va pas lâcher le morceau, a dit hier le président de la FEUQ, Pier-André Bouchard. On prévoit plusieurs

actions plus radicales, plus directes, et la désobéissance civile n'est pas exclue. »

Les étudiants réclament que le gouvernement de Jean Charest annule les compressions de 103 millions faites dans le système des bourses, car elles sont susceptibles, selon eux, de provoquer un endettement excessif. La population appuie très largement cette revendication des étudiants, comme le démontre un sondage Léger Marketing publié à la mi-novembre.

Le gros des moyens de pression se mettra en branle à partir de janvier, a indiqué M. Bouchard. Des actes de protestations isolés pourraient toutefois être posés dès décembre.

Une manifestation monstre, comme celle qui a entraîné près de 10 000 personnes dans les rues de Montréal le 10 novembre, est-elle au programme ? « Ça va être un peu plus heavy que des simples marches de santé », a lancé M. Bouchard.

« C'est évident que ça va être des moyens corsés et ça va aller en cres-

cendo », a de son côté prévenu Jonathan Plamondon, vice-président de la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec).

Les troupes sont gonflées à bloc, ont affirmé les leaders étudiants interrogés hier. « Le moral est rouge comme du charbon : les gens ne sont vraiment pas contents... » a dit M. Plamondon.

Et la FEUQ est maintenant plus forte que jamais, puisque la Concordia Student Union (CSU), qui regroupe 30 000 étudiants, vient de s'y greffer. Un mariage contesté par plusieurs

étudiants de Concordia, mais qui a tout de même été entamé ce week-end alors que des représentants de la CSU ont assisté au congrès qui marquait le 15<sup>e</sup> anniversaire de la FEUQ. La Fédération compte désormais 172 500 membres. « C'est plus que certaines centrales syndicales », a souligné Catherine Bourgault, de la FEUQ. La FECQ représente quant à elle 60 000 étudiants.

Selon la FEUQ, l'endettement moyen d'un étudiant au baccalauréat passera de 13 000 \$ à 21 500 \$ à cause des compressions.

# L'Union paysanne se dit « plus forte que jamais »

MAXIME BERGERON

Malgré la crise financière qui la secoue et la perte de la moitié de ses membres depuis sa naissance, il y a trois ans, l'Union paysanne estime aujourd'hui être « plus forte que jamais ».

C'est ce qu'a indiqué hier le secrétaire général du regroupement d'agriculteurs, Benoît Girouard, à l'issue du quatrième congrès général qui se déroulait pendant le week-end à Saint-Jean-sur-Richelieu. « Malgré nos finances fragiles, le mouvement est plus fort que jamais politiquement. »

Comme preuve de cette force politique, selon lui : trois députés ont ouvertement donné leur appui à l'Union paysanne pendant le congrès. « Ça aurait été impensable l'an dernier, dit M. Girouard. Les gens ont de moins en moins peur de s'afficher aux côtés de l'Union paysanne, par crainte

de la toute-puissante UPA (Union des producteurs agricoles). »

La crise d'identité qui a amputé l'Union paysanne de la moitié de ses membres en trois ans — ils sont passés de 3000 à 1500 — est aussi chose révolue, a affirmé M. Girouard. « L'Union s'est clairement définie comme un syndicat agricole et citoyen, et tout le mouvement semble l'avoir compris. Le nombre de membres s'est d'ailleurs stabilisé et on observe même un retour des producteurs. »

Et pour éponger son déficit de 20 000 \$, sur un budget total d'environ 300 000 \$, l'organisation a décidé pendant le congrès d'abolir deux postes, ceux de coordonnateur et de webmestre.

Le Français Yves Manguy, qui a contribué à briser le monopole syndical agricole en France en luttant avec la Confédération paysanne française, juge essentiel



Yves Manguy, qui a contribué à briser le monopole syndical agricole en France, assistait au 4<sup>e</sup> congrès de l'Union paysanne. Il est ici accompagné de Benoît Girouard, secrétaire général de l'Union.

que des organisations indépendantes comme l'Union paysanne puissent se faire entendre. « Je trouve très dommageable pour l'agriculture du Québec qu'il n'y ait une seule voix qui soit entendue. »

À l'heure actuelle, tous les agriculteurs du Québec sont tenus d'adhérer à l'UPA. C'est principalement pour faire contrepoids à cet organisme que l'Union pay-

sanne a été mise sur pied il y a trois ans.

Maxime Laplante, président de l'Union paysanne depuis juin dernier, a par ailleurs rappelé la nécessité de tenir des états généraux sur l'agriculture l'an prochain au Québec. Il avait également formulé cette demande lors du congrès de l'année dernière, alors qu'il était secrétaire général.

EN BREF

## L'action politique au coeur du congrès de la FTQ

La plus grosse centrale syndicale du Québec, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), tiendra cette semaine son congrès triennal, passablement marqué par le thème de l'action politique. Quelque 1500 congressistes des différents syndicats de la FTQ sont attendus à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 3 décembre à Montréal. Les postes du président Henri Massé et du secrétaire général René Roy ne sont pas contestés ; tous deux devraient être réélus sans opposition. Deux déclarations de politiques y seront discutées, l'une portant sur l'immigration, l'autre sur l'action politique. La déclaration sur l'action politique traite notamment des conditions encadrant l'appui de la centrale syndicale à des partis politiques, lors d'élections provinciales ou fédérales, ou l'adhésion à une cause. C'est aussi cette déclaration sur l'action politique qui détermine la « politique de présence » de la FTQ lors des sommets et forums gouvernementaux et qui évoque sa participation à différentes coalitions avec d'autres organismes sociaux et syndicaux. PC

## Des employés de l'Alliance en grève

Quelque 170 employés de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) ont déclenché une grève illimitée aujourd'hui après avoir quitté la table de négociations hier. Ils soutiennent que l'employeur, après avoir négocié sérieusement samedi, a remis sur la table hier les offres rejetées à 73 % la semaine dernière. « Samedi, ils semblaient vouloir négocier. Mais aujourd'hui (hier), l'employeur a fait un virage à 180 degrés, comme si les offres d'hier (samedi) n'existaient pas. On ne va pas voter de nouveau sur des offres qu'on a déjà rejetées », a fait valoir le trésorier et membre de l'équipe de négociation, Pierre Lebel. Les négociations achoppent sur les horaires de travail et sur le régime d'assurance médicaments à accorder aux retraités. Le syndicat, qui est en grève aujourd'hui, est le principal des trois syndicats que compte l'AFPC. Il regroupe notamment les négociateurs, ce qui pourrait avoir un impact sur les autres négociations en cours à l'AFPC, notamment celles à Postes Canada. Le Droit

**ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC**

**CONSULTATION GÉNÉRALE**

**NOUVEAU DÉLAI**

**VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

Veuillez prendre note des nouvelles dates concernant cette consultation.

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du **25 janvier 2005** dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le **17 décembre 2004**. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Vous êtes également invités à transmettre par courriel le fichier de votre mémoire. Toutefois, cela ne vous dispense pas de produire une version papier de celui-ci.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Denise Lamontagne, avocate, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248  
Courriel : cas@assnat.qc.ca

**LOTO QUÉBEC**

**Résultats**  
TVA, le réseau des tirages

**649** Tirage du 2004-11-27

GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	9 666	864,00 \$
5/6+	5	80	341,00 \$
5/6	140	2	370,30 \$
4/6	7 473		84,10 \$
3/6	144 867		10,00 \$
2/6+	118 828		5,00 \$
Ventes totales :		19 210	602 \$
Prochain gros lot (appr.) :		4 000	000 \$

**649 DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT**

**Québec 49** Tirage du 2004-11-27

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000	000,00 \$
5/6+	0	50	000,00 \$
5/6	22		500,00 \$
4/6	927		50,00 \$
3/6	18 210		5,00 \$
Ventes totales :		528	983,50 \$

**Extra** Tirage du 2004-11-27  
NUMÉRO 983555

**Extra** Tirage du 2004-11-28  
NUMÉRO 685081

**Quickwin** Tirage du 2004-11-28  
3 901 4 6831

**PANCO** Tirage du 2004-11-28

01	03	04	06	08	14	16	17	22	24
25	30	34	36	40	42	46	56	59	68

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

**SOLDE DE VÉHICULES DE DÉMONSTRATION BMW LAVAL 2004**

Une fois qu'elles ont goûté la route, on ne peut plus les garder enfermées.

L'offre se termine le 31 décembre 2004.

MODÈLE	ANNÉE	KM	COULEUR	N° D'INVENTAIRE
325i	2004	8600	bleu	4494
325i	2004	4193	argent	5005
530i	2004	2700	gris	4954
645ci	2004	5000	minéral	4567
745i	2004	7000	noir	4399
X3 3.0	2004	2100	argent	5085
X3 3.0	2004	1000	rouge	4791
Z4 3.0i	2004	8800	argent	4621

**3%** Taux de location à partir de 3% sur certains modèles

**5000\$** Jusqu'à 5 000 \$ de rabais du manufacturier sur certains modèles

2450, boul. Chomedey Laval (Québec)  
450.682.1212  
514.990.2269  
bmwlaVal.com

**BMW Laval**  
Le plaisir commence ici.

**ANGLAIS**

**COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION**

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensif | **COURS INTENSIF** de jour, 25 h/semaine

matin, après-midi, soir, samedi | 1 à 7 fois/sem. • 375 \$/45 h\* | 165 \$ à 183 \$/semaine\*

\* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impt, frais d'inscription : 45 \$

**Formation en entreprise** adaptée à vos besoins  
**Cours privés** : toutes les langues

*Converlang*  
école de langues postmoderne  
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal  
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

**LA PRESSE** Cahier

# immobilier

Pour nous rejoindre :  
Téléphone : (514) 285-7043  
Courrier électronique : immo@lapresse.ca  
Télécopieur : (514) 285-5586

Veuillez noter que le cahier immobilier Montréal / Rive-Sud du mercredi 1 décembre sera publié dans La Presse du mardi 30 novembre.

# APPUYEZ SUR UN BOUTON. VOUS POURRIEZ GAGNER.

Voyez votre détaillant Saturn et courez la chance de gagner :



— L'UN DE NOS —  
**150** OU  
— VÉHICULES —



SUR CHAQUE ACHAT

## BERLINE ION 2005 REDESSINÉE



Modèle ION.3 présenté

PRIX D'ACHAT COMPTANT

# 12 995\$

**149\$** /MOIS/LOCATION 48 MOIS  
1 650 \$ COMPTANT  
TRANSPORT EN SUS

- Moteur Ecotec 2,2 L de 140 HP
- Nouvelle section avant
- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- Intérieur redessiné, nouveaux sièges avant et nouveaux éléments contrastants
- Volume utilitaire le plus important de sa catégorie



## VUE 2005

Modèle VUE V6 TI présenté

PRIX D'ACHAT COMPTANT

# 20 995\$

**199\$** /MOIS/LOCATION 48 MOIS  
3 950 \$ COMPTANT  
TRANSPORT EN SUS

- Moteur V6 de 250 HP en option – le VUS le plus puissant de sa catégorie
- Consommation très réduite
- Cote de sécurité 5 étoiles NHTSA pour les collisions frontale et latérale



## NOUVELLE FOURGONNETTE SPORT MULTISEGMENTS RELAY 2005

**0%**  
DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 36 MOIS

- 7 places
- Troisième rangée de sièges divisée rabattable
- Roues de 17" de série
- Groupe électrique (incluant lève-vitres, portes, miroirs électrique, régulateur de vitesse et télé déverrouillage)



Saturn. Les gens avant tout.

Voyez ces offres et ces véhicules à [saturncanada.com](http://saturncanada.com)

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés. Visitez votre détaillant pour plus de détails.

\*Les composants du groupe propulseur du véhicule sont couverts par une garantie limitée spéciale de 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. Dans les 30 jours ou les 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. \*\* Voyez votre détaillant ou visitez [saturncanada.com](http://saturncanada.com) pour les conditions, restrictions et garanties. Ce que vous devez savoir : l'offre basée sur un contrat de location de 48 mois d'une berline ION.1 2005 de Saturn/d'un VUE 1SA 2005 de Saturn. Un acompte ou un échange minimum de 1 650 \$/3 950 \$ est requis pour des mensualités de 149 \$/199 \$. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Le taux d'intérêt annuel sur la location est de 1,5 %/3,2 %. L'obligation totale est de 9 097 \$/13 783 \$. L'option d'achat au terme de la location est de 5 825 \$/10 624 \$, taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,12 \$. D'autres options de locations sont offertes. Les mensualités ne comprennent pas le transport (975 \$) et la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu. \* Un crédit du manufacturier de 1 950 \$/2 100 \$ est inclus dans le « prix d'achat comptant » de la berline ION.1/du VUE 1SA de Saturn présenté dans cette annonce. Le transport (975 \$) et la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu, sont en sus. \*\* L'immatriculation, les taxes, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais associés à la publication/l'inscription au RDPRM, les droits et les équipements optionnels sont en sus. †† Le financement est sujet à l'approbation du crédit par GMAC. Un acompte ou un échange peuvent être nécessaires. Les mensualités et le coût de l'emprunt varieront selon le montant de l'emprunt et la valeur de l'acompte/de l'échange. Les détaillants peuvent fixer leurs propres prix. †† Les offres s'appliquent uniquement aux berlines ION.1 2005 de Saturn/VUE 1SA 2005 de Saturn neuves ou de démonstration provenant des stocks du détaillant et sont réservées aux clients au détail admissibles. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules livrés le ou avant le 3 janvier 2005. Les offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées avec d'autres offres. Voyez un détaillant, visitez [saturncanada.com](http://saturncanada.com) ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails. \*\* Essais menés par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis sur le VUE 2005 TI 4 cylindres pour les collisions frontales côté conducteur et passager avant et les collisions latérales aux places avant et arrière. La cotation à l'aide d'étoiles fait partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA. Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada admissibles ayant l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Aucun achat requis. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix ne comprennent pas de véhicules Hummer, Cadillac, et certains autres véhicules et peuvent varier selon les marques commercialisées par le détaillant. Les autres prix ont une validité d'une durée limitée et ils s'appliquent uniquement, tout comme d'autres crédits, à l'achat ou la location des véhicules 2004 et 2005 admissibles en stock (excluant les véhicules Hummer 2004/2005). Les véhicules doivent être livrés d'ici le 3 janvier 2005. Les chances de gagner ne sont pas toutes les mêmes pour tous les prix. La plupart des prix sont attribués sur une base régionale. Le gagnant doit répondre, dans un temps limité, à une question mathématique. Voyez votre détaillant, visitez [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou faites le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours.

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Faire avec Bush



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Les relations internationales ne sont pas un domaine où il est possible de fonctionner à long terme — et en en faisant une politique — à partir du préjugé, de la haine et de la rancœur. Par ailleurs, l'éventail des possibles en cette matière est d'abord platelement déterminé par la géographie.

C'est pourquoi, nonobstant toutes les réserves qu'on puisse entretenir à l'endroit de George W. Bush, il est impératif que son séjour au Canada, à compter de demain, relève de quelques degrés la température des relations entre les deux pays.

Il faudra bien sûr compter sur les manifestations de rue, strictement obligatoires en cas de visite du président des États-Unis. Ainsi que, peut-être, sur quelques insultes, prévisibles comme la pluie, éventuellement lancées par une députée désormais indépendante, Carolyn

**Il faut voir la différence entre l'éphémère et le durable. Entre un président impopulaire et une cohabitation historique bénéfique.**

Parrish. Laquelle, décidément, ne prise pas la race américaine...

En-dehors de ce folklore, il y a des problèmes pratico-pratiques à régler : dossiers du bois d'oeuvre, du boeuf, de la sécurité continentale, du bouclier antimissile.

Mais il y a surtout une continuité historique à rétablir. Un lien à renouer entre des sociétés qui ont davantage en commun que ce en quoi elles diffèrent. Et ce, même au Québec.

Il faut réfléchir posément à la question. Et réapprendre à faire la différence entre l'éphémère et le durable. Entre une présidence qui ne plaît guère (71 % des Québécois souhaitaient une victoire du démocrate John Kerry, le 2 novembre dernier), mais est par définition d'une durée limitée. Et une cohabitation historique qui aura été glo-

## Un budget responsable



fcardina@lapresse.ca

FRANÇOIS CARDINAL

C'est inévitable : les budgets déposés à la veille d'élections sont toujours qualifiés d'« électoralistes » par l'opposition. Or le budget de l'administration Tremblay dévoilé jeudi dernier fait exception à la règle, avec raison.

Il s'agit en effet d'un budget qui évite de sombrer dans le cynisme préélectoral, dans la distribution de bonbons à tous vents. Plutôt, il s'attaque aux vrais problèmes si longtemps négligés par les administrations précédentes.

En somme, il s'agit d'un budget tout à fait responsable.

Au lieu de se lancer dans une diminution mur à mur des impôts

**Québec refuse toujours de verser les 35 millions promis dans le cadre du contrat de ville.**

fonciers, l'administration a choisi d'investir là où ses prédécesseurs ont refusé de le faire : le réseau routier et la gestion de l'eau.

En effet, le maire Tremblay a choisi de cesser de « patcher » les rues à bon marché, prenant plutôt soin de se lancer dans des travaux de réfection là où nécessaire. La Ville complète aussi les travaux sur les grandes artères de la métropole et amorce l'élaboration d'une stratégie de financement à long terme pour le réseau.

Le besoin est immense : 4 milliards au cours des 10 prochaines années.

La Ville de Montréal a aussi

blement bénéfique et le sera encore.

Il est d'usage de citer ici les chiffres irréfutables concernant nos exportations, qui vont à 85 % aux États-Unis — la quantité et la qualité des emplois locaux dépendant largement de ce commerce.

Mais il n'y a pas que l'économie.

Occupés que nous sommes, en effet, à ressasser continuellement ce qui nous démarque non seulement par rapport aux États-Unis, mais aussi par rapport au Canada anglais, nous oublions facilement que même nos références culturelles, lieu d'identité s'il en est, sont davantage nord-américaines qu'euro-péennes, y compris françaises.

Le bain continental dont lequel nous sommes plongés nous gratifie également des retombées directes du savoir américain — scientifique, technologique, industriel, intellectuel — auquel nous sommes tellement habitués que nous n'y portons plus guère attention.

Même l'encadrement militaire des États-Unis, que la guerre en Irak rend actuellement fort détestable, a été historiquement un acquis pour les Canadiens. Lesquels, comme les Européens, ont pu détourner vers la solidarité sociale les sommes non investies dans la défense. (Nous sommes d'ailleurs allés très loin dans cette direction. Et, comme les Européens encore, nous ressentons aujourd'hui les effets du déficit de souveraineté qu'entraîne à long terme cette douce et rentable abdication...)

Malgré tout, notre identité demeure forte, compte tenu du voisinage parfois écrasant de la seule superpuissance du XXI<sup>e</sup> siècle.

Cela devrait d'abord nous étonner et nous réjouir, puisque l'Histoire enseigne que peu de petits peuples ont su résister à des situations similaires et se sont fait écraser par des métropoles moins puissantes, mais aussi moins conciliantes, que le géant américain. Cela devrait ensuite nous convaincre de la possibilité qu'il y a de conserver les orientations, en particulier à portée sociale, qui nous distinguent des Américains, sans avoir pour cela à verser dans une sorte de cirque politique...

George W. Bush sera donc là, demain. Nous ne l'avons pas choisi et ce n'est peut-être pas, pour nous, le meilleur interlocuteur.

Mais, pour l'instant, il faudra faire avec.

maintenu et même augmenté, tel que prévu, le taux de la taxe d'eau afin de remettre en état les infrastructures consacrées à cette importante ressource. Cette surtaxe était devenue nécessaire en raison de l'état pitoyable de ce réseau non seulement vieillissant, mais également sous-financé depuis bon nombre d'années.

Le besoin, là aussi, est immense : 10 milliards au cours des 20 prochaines années.

En plus de s'attaquer à ces deux problèmes que Montréal traîne comme des boulets, l'administration avait à équilibrer son budget malgré les engagements non respectés du gouvernement Charest. Celui-ci refuse toujours de verser les 35 millions promis dans le cadre du contrat de ville.

Résultat : si l'on exclut les effets de la surtaxe d'eau ainsi que le manque à gagner en provenance de Québec, on se retrouve avec des taux de taxation tout à fait raisonnables.

En effet, ces éléments pris en compte, les propriétaires résidentiels n'ont subi, globalement, aucune hausse de l'impôt foncier... depuis 2002. Quant aux contribuables du secteur non résidentiel, leurs avis d'imposition n'augmentent que de 1,8 % en 2005, soit un taux inférieur à celui de l'inflation.

Et cette conclusion s'applique autant aux arrondissements qui quitteront Montréal qu'aux autres. Contrairement à ce que certains défusionnistes prétendent, l'administration n'a pas haussé volontairement les taux de taxation dans l'Ouest-de-l'Île. Il s'agit plutôt largement des effets de la loi sur les fusions, promulguée par le gouvernement Bouchard, qui oblige la Ville à harmoniser les taux sur l'île d'ici 2011.

Pas étonnant que Pierre Bourque se soit dit déçu du dernier budget de l'administration Tremblay : il est incapable de le qualifier d'« électoraliste ».



serge paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## DIALOGUE

&gt; apratte@lapresse.ca

## La crise? Quelle crise?

En réponse à l'éditorial « Une poignée », publié le 23 novembre dernier.

« Il n'y a plus de crise », écrit André Pratte dans son éditorial. Un vrai scoop ! On ne savait pas que la crise avait commencé et voici qu'on apprend qu'elle est terminée. Qui dit mieux ?

Il est vrai qu'on est à Montréal, PQ. Trois autos égratignées, c'est une émeute ; cinq vitrines cassées, c'est la guerre civile ! Il n'y a pas eu de crise politique au Québec depuis octobre 1970. L'automne dernier, des syndiqués et des groupes communautaires ont manifesté contre des politiques réactionnaires du gouvernement Charest. Ils continuent la lutte de façon particulièrement civilisée. Une crise ? Vraiment !

Une manifestation, qu'elle soit le fait de 50 (une misère), de 5000 (une « poignée ») ou de 100 000 personnes (plusieurs « poignées »), ce n'est pas matière à dérision, c'est une expression de la vie démocratique d'une société. Vous n'êtes pas d'accord avec les anarchistes, avec les syndiqués, avec les étudiants et, pour quoi pas ? avec les instituteurs et les vieillards, c'est votre droit, un droit dont vous savez fort bien vous servir, soit dit en passant. Critiquez leurs objectifs, si vous le jugez opportun, mais ayez la décence de reconnaître la légitimité de leurs gestes. À moins que vous n'ayez qu'un rêve, le confort du statu quo.

Vous voulez vous taper une crise, monsieur Pratte. Faites un saut à Kiev. Vous aurez de la matière à « philosophe » pour un bon mois.

Charles Gagnon  
Montréal

## La poignée ? Quelle poignée !

Cher monsieur Pratte, Vous parliez de perspective dans votre éditorial de mardi ? J'ai donc pris l'initiative, moi aussi, de mettre les choses et les chiffres « dans une juste perspective ». « Les médias ont traité l'affaire comme s'il s'agissait d'une manifestation monstre » avec un « gros » 5000 personnes, soit. Là où votre perspective manque de rigueur, c'est de ne pas avoir remarqué (ou mentionné) que les manifestants provenaient de tous les azimuts. Les avocats de l'aide juridique, leurs clients assistés sociaux, des infirmières, des étudiants, des enseignants et des mouvements sociaux se côtoyaient pour faire front commun. En fin de compte, ce qu'il y a de significatif dans la « poignée » du samedi 20 novembre, c'est qu'elle était constituée de citoyens bien informés à propos des politiques de Jean Charest et surtout de leurs enjeux. Vous aviez bien raison, monsieur Pratte, nous n'étions qu'une poignée. Mais ce que vous voyiez comme une poignée de plumes était en fait une poignée de plomb.

André Massé

## Le bruit ? Quel bruit ?

M. Pratte, J'ai bien apprécié votre éditorial à propos des manifestations contre le gouvernement Charest. Trop souvent, le gouvernement se fait intimider et succombe aux pressions de cette intimidante bruyante qui promulgue des politiques publiques allant trop souvent à l'encontre de l'intérêt général. Malgré le tollé qu'ont provoqué les coupes du gouvernement Charest dans le programme des prêts et bourses (qui



PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE

Quelque 5000 manifestants ont fait savoir leur mécontentement au gouvernement Charest, il y a dix jours, devant le Palais des congrès de Montréal.

demeure néanmoins le plus généreux en Amérique du Nord), il faut se rendre compte que ce tollé aurait été autant, sinon plus bruyant si le gouvernement avait augmenté les droits de scolarité (ce qu'il aurait dû faire, à mon avis). Ce sont en partie les associations étudiantes, en militant pour le maintien du gel des droits de scolarité, qui ont fait en sorte que la situation financière de notre système d'éducation supérieure devienne intenable.

Paul Beaudry  
étudiant en droit,  
Université de Montréal

## Quelle représentativité ?

Chers lecteurs, Certains d'entre vous ont vu dans cet éditorial du mépris envers les manifestants. Telle n'était pas mon intention. N'eût été des prétentions exprimées par certains organisateurs (« Ça démontre que l'ensemble de la population civile est mécontente ») et de tout le flaflo fait par les médias, je n'aurais rien écrit sur le sujet. Mais quand on prétend parler au nom de toute la population, il faut être en mesure de le démontrer. Réunir 5000 personnes un samedi, pour des organisations comme les syndicats (dont plusieurs sont présentement en négociation, comme par hasard), les associations étudiantes et les groupes sociaux, c'est une affaire de rien. Cela n'indique en rien que la population est en colère.

« En fin de compte, écrit M. André Massé, ce qu'il y a de significatif dans la « poignée » de samedi dernier, c'est qu'elle était constituée de citoyens bien informés à propos des politiques de Jean Charest et surtout de leurs enjeux. » Rien ne dit que ces citoyens sont mieux informés des politiques du gouvernement que ceux qui ne manifestaient pas. Au contraire, ils voient comme un retour au Moyen Âge des politiques qui, pour la plupart, sont de simples ajustements (les hausses de tarifs de l'électricité et des garderies, par exemple).

Un militant de la CSN qui m'a apostrophé la semaine dernière soulignait que les manifestants « représentaient beaucoup de monde ». Sans doute, et leur message a été entendu. Mais qu'en est-il du gouvernement Charest, dont la légitimité est sans cesse contestée, mais qui a tout de même été élu avec passablement plus de votes que les dirigeants de tous les FRAPRU de ce monde.

André Pratte  
Éditorialiste en chef

## Naissance difficile



ppagne@lapresse.ca

PIERRE-PAUL GAGNÉ

**D**ur, dur de faire de la politique au Québec. Françoise David, qui rêve de lancer son nouveau parti au cours des prochains mois, vient d'en faire l'expérience, il y a deux semaines, lors de son premier congrès d'orientation.

Alors que son parti n'existe même pas encore et que M<sup>me</sup> David tente uniquement de rapprocher les différents courants idéologiques de gauche qui pourraient le composer, sur quoi s'est-elle buté ? Sur la question constitutionnelle. Toujours le même écueil qui, depuis les années 60, empêche le Québec de tenir un vrai débat gauche-droite comme on en a vu dans la plupart des démocraties occidentales. Plusieurs lecteurs ont réagi :

> « Pourquoi toujours associer la gauche québécoise au souverainisme ? À quand la formation d'un mouvement de gauche québécois, mais fier d'être canadien ? À l'opposé de ce que pense la majorité des gauchistes québécois, je suis fédéraliste et fier de l'être. » (Sylvain Bouchard)

> « Je ne nie pas que l'indépendance du Québec puisse éventuellement être le meilleur choix, mais plus important pour moi est cette solidarité citoyenne qui oeuvre à faire disparaître le déséquilibre intolérable entre les exploitants et les exploités d'ici. Pourquoi vouloir toujours se séparer et s'enfermer dans l'artificial dilemme fédéraliste ou souverainiste? » (Jacques Léger, Morin-Heights)

Parallèlement, nombreux ont été nos lecteurs à reprocher au futur parti de M<sup>me</sup> David de nuire au PQ et de favoriser la réélection du gouvernement Charest :

> « Option Citoyenne devrait réaliser qu'en s'appropriant des votes qui iraient en grande partie au Parti québécois, il déroule le tapis rouge à la droite et par le fait même contribue à la réélection du Parti libéral, avec comme conséquence un

**La question constitutionnelle. Toujours le même écueil qui, depuis les années 60, empêche le Québec de tenir un vrai débat gauche-droite.**

recul dramatique de la souveraineté. » (Maurice Desrochers, Joliette)

> « Votre idée de créer un autre parti politique va nous enlever la seule possibilité d'être enfin un pays. Il y aura toujours du travail à faire pour vous dans le PQ, mais se placer en travers de ce parti donnera le champ libre au PLQ, et il sera ainsi quasi impossible au PQ de reprendre le pouvoir. » (Lorette Cléroux).

Reste que, de façon générale, l'apparition probable d'un nouveau parti sur la scène politique québécoise a été accueillie comme une bouffée d'air frais. Les propos de Mélanie Camirand, de Cap-d'Espoir, sont à cet égard représentatifs : « Chapeau à M<sup>me</sup> David. Son futur parti me semble un vent de fraîcheur pour les réelles préoccupations des Québécois. En espérant qu'elle ne fasse pas les mêmes erreurs que l'ADQ a fait avant les dernières élections, c'est-à-dire se laisser infiltrer par les opportunistes. Vivement, libérez-nous des libéraux ! »

UN AN PLUS TARD — Il y a un an exactement, nous étions sur le point de vivre des journées parmi les plus agitées sur le plan social depuis les 30 dernières années. Les syndicats, appuyés par les groupes de gauche, s'apprétaient à déclencher de grandes manifestations regroupant plusieurs dizaines de milliers de personnes pour s'opposer à quelques-unes des pièces législatives du gouvernement Charest. Comme de raison, le courrier des lecteurs n'avait pas été en reste et c'est par centaines que nos lecteurs s'étaient prononcés.

Douze mois plus tard, que reste-t-il du vaste mouvement de contestation que la CSN et ses alliés de gauche auraient voulu faire renaître à la faveur du projet de loi sur les partenariats public-privé. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le mouvement n'a pas levé et que les opposants au gouvernement n'ont pas réussi à créer le même type de mobilisation. Ainsi, le week-end dernier, à peine quelques milliers de manifestants, dont une bonne part d'étudiants mécontents du nouveau régime de prêts et bourses, sont descendus dans les rues de Montréal.

Et nos lecteurs ? À peu près aucun courriel sur le sujet. À vrai dire, depuis 10 jours, nous avons reçu pas mal plus de textes de lecteurs qui craignent que la grève à la SAQ s'éternise alors qu'approche à grands pas le temps des Fêtes et qui profitent de l'occasion pour remettre en question la pertinence de maintenir la vente de vins et spiritueux entre les mains de l'État.

# Incurie bureaucratique

## Ça ne tourne pas rond à Citoyenneté et Immigration Canada

PIERRE NEPVEU  
*L'auteur est Montréalais.*

Qu'est-ce qui ne va pas au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada ? Comme la majorité des citoyens canadiens, je n'ai jamais à traiter avec ce ministère, parce que je suis né dans ce pays. Bien sûr, j'ai lu dans les journaux ces histoires de réfugiés renvoyés dans leur pays après parfois plusieurs années d'attente, de cet homme d'Amérique latine que l'on veut séparer de sa femme et de ses enfants après 15 ans au Canada. Et il y a dans ma propre paroisse de Notre-Dame-de-Grâces, trois Palestiniens de 70 ans que ce ministère veut déporter dans un camp de réfugiés de Palestine et qui n'ont eu d'autre recours que de chercher refuge dans l'église, depuis plus d'un an.

Devant de tels cas, le citoyen né ici peut penser avec raison que

**Enfin, la carte de citoyenneté est arrivée le 2 novembre, six mois après la demande initiale !**

Citoyenneté et Immigration Canada fait preuve de lenteur excessive et même de cruauté. Mais s'il arrive à ce citoyen de devoir régler une affaire avec ce ministère, il découvrira peut-être avec stupeur que l'incurie bureaucratique se trouve à tous les niveaux, et que ce ministère se montre incapable de traiter avec diligence et efficacité même les choses les plus simples. Jugez-en.

Je suis né au Canada mais mes deux filles, adoptées au Brésil, sont entrées au pays comme immigrantes et elles doivent présenter leur carte de citoyenneté pour obtenir un nouveau passeport. Ma fille cadette ayant perdu sa carte par mégarde, je m'adresse le 1<sup>er</sup> mai 2004 à Citoyenneté et Im-

migration Canada pour la remplacer. La procédure est compliquée, coûteuse (75 \$) et il est impossible de s'adresser à un bureau de Montréal : tout doit se faire par la poste, le centre de traitement des demandes se trouvant à Sydney, Nouvelle-Écosse. Beau service personnalisé, comme on dit.

On annonce sur le site Internet du bureau en question que les délais d'attente seront de deux à trois mois, ce qui est déjà extravagant pour le simple remplacement d'une carte ! Mais enfin, attendons... Le site Internet annonce que le citoyen peut s'informer en ligne de l'état de son dossier. Merveilleux ! Mais on est maintenant vers la mi-août, trois mois et demi après l'envoi, et le site est toujours muet à propos de mon dossier, dont il semble ignorer l'existence. Inquiet, je décide de téléphoner, mais la ligne est constamment occupée. Pas même de mise en attente ! J'envoie alors une lettre recommandée : pas la moindre réponse.

Exaspéré, je m'adresse au bureau de ma députée, M<sup>me</sup> Marlene Jennings. Des démarches répétées (téléphone, fax, courriel) de la part d'un membre exemplaire de son personnel, M. Gabriel Retta, produisent une réponse au début de septembre : la carte sera émise, promet-on, dans deux à quatre semaines. On arrive bientôt à la fin octobre et, oui, vous l'avez deviné, toujours rien.

Je contacte à nouveau le bureau de ma députée, de nouveaux appels sont faits par M. Retta. Finalement, la carte arrive le 2 novembre, six mois après la demande initiale !

Si un service gouvernemental est incapable de faire les petites choses de manière convenable et dans des délais raisonnables, comme remplacer la carte d'une adolescente de 14 ans qui est citoyenne depuis 1992 et fille de parents nés au Canada, imaginez ce que ce doit être pour les dossiers un peu plus compliqués !

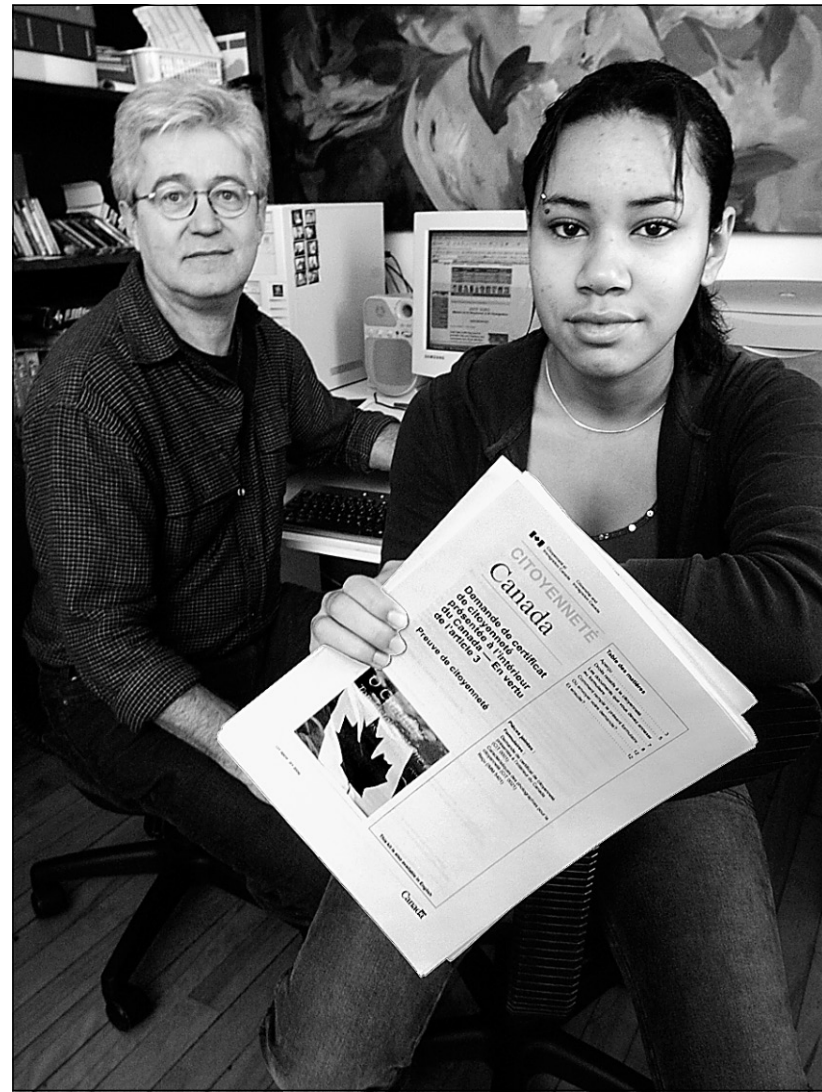


PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Pierre Nepveu et sa fille Karine-Sabrina Prévost-Nepveu.

Comment concevoir qu'un gouvernement qui accumule des milliards de surplus annuels manque à ce point de personnel ? Ou bien, est-ce de la pure négligence, de l'incompétence ? À moins que ce ne soit, triste hypothèse, un signe de mépris à l'égard de la population immigrée au Canada ? Comment expliquer que le Bureau des passeports, lui, sous la responsabilité du ministère des Affaires étrangères, fonctionne si bien ?

Mon cas est anodin, il n'a aucune commune mesure avec celui des Palestiniens qui attendent avec angoisse dans l'église de mon quartier. Je n'ai subi aucun dommage important, alors qu'eux, c'est leur vie même qui est en cause. Mais il me semble que cette histoire de remplacement de carte est un symptôme éloquent : décidément, ça ne tourne pas rond du tout à Citoyenneté et Immigration Canada.

# Pharmaciens : il faut dire non !

ANDRÉ BRUNELLE  
*L'auteur demeure à Québec.*

L'Ordre des pharmaciens suggère la formule suivante : « Le pharmacien doit s'abstenir d'accepter tout avantage, ristourne ou commission mettant en péril son indépendance professionnelle. »

Une telle proposition est une porte qui risque de mener à tous les abus. N'oublions pas que là où il y a du bacon, ça sent le cochon. Du point de vue juridique, il est facile dans le code de déontologie actuel de prouver qu'un pharmacien a dérogé aux règles de déontologie. Avec le libellé proposé par l'Ordre des pharmaciens, comment pourra-t-on prouver qu'en acceptant un avantage ou une commission d'une compagnie pharmaceutique un pharmacien aura mis en péril son indépendance professionnelle ? Quel type de cadeau pourra mettre en péril l'indépendance professionnelle ? Ce qui serait inacceptable pour un pharmacien à l'esprit plus scrupuleux le serait-il tout autant pour un autre à l'esprit plus large ?

D'un autre point de vue, on s'explique mal comment les compagnies pharmaceutiques qui, pour justifier les coûts parfois énormes des médicaments, proclament avec solennité que la re-

cherche coûte cher. Alors, où trouvent-elles l'argent pour faire des cadeaux ? Pourquoi ne font-elles pas des cadeaux à ceux qui les font vivre, ceux qui consomment leurs produits ? Par des baisses de prix, par exemple !

### Hausse des coûts

Le gouvernement devrait répondre à cette suggestion de l'Ordre par une fin de non-recevoir. En entérinant une telle proposition, il ne ferait qu'attiser la flambée des coûts de l'assurance médicaments qui, soit dit en passant, est obligatoire pour tous. Les compagnies pharmaceutiques ne demandent pas

mieux que de se prêter à ce jeu des cadeaux. Elles engloutissent déjà des sommes énormes à des fins de promotion. Les cadeaux ne feraient qu'ajouter à la surenchère de la compétition. Souvenons-nous que le gouvernement a mis fin à de telles pratiques qui avaient cours à la SAQ dans le passé.

Une telle suggestion risque fortement d'aller à l'encontre des intérêts de la population et du gouvernement. Elle ne pourrait être profitable qu'aux pharmaciens et aux pharmaceutiques. N'oublions pas qu'en bout de ligne, c'est monsieur Tout-le-Monde qui paierait la pilule (les cadeaux).

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Toronto rit et Montréal pleure

Écoeuré ! Il y a de quoi l'être une nouvelle fois lorsqu'on lit que Toronto va se doter d'un deuxième aéroport alors que Montréal vient de sacrifier cette merveille de classe internationale qu'était l'aéroport de Mirabel et qui faisait honneur à notre métropole, pour continuer d'investir vainement nos sous dans son aérodrôme ridicule et étriqué, dont aucune grande ville ne voudrait aujourd'hui. Certes, les travaux de Dorval sont jolis, mais tout cela n'a pas plus d'envergure qu'un aéroport régional. Où est la majesté des halls de Mirabel ? En période d'achalandage, il est quasiment impossible de circuler dans les couloirs de Dorval sans heurter d'autres voyageurs. Comment se fait-il qu'à chaque fois qu'il faut prendre une décision au Québec, on choisisse toujours la mauvaise solution ? Mirabel était trop loin, dira-t-on ? Rejoindre Dorval est aussi long à certaines heures que de se rendre à celui qui aurait dû s'appeler l'aéroport Trudeau. On a parlé de la nécessité d'un train pour s'y rendre : la double gabegie du métro de Laval et de la Caisse des dépôts aurait permis d'en financer une grande part. Pour tourner à ce point le dos au bon sens, il faut soit être d'une incompétence crasse, soit être motivé par des intérêts inavouables à un échelon ou à un autre de l'échelle de décision. J'aimerais vraiment connaître les vraies raisons des gens d'ADM. Une chose est sûre, il y avait

plus de visionnaires éclairés dans notre Belle Province dans les années 60 qu'aujourd'hui. En attendant, Toronto rit et Montréal pleure.

Philippe Riandel  
Montréal

### Du skate à l'école

Vendredi, 13h30. Dix à 15 jeunes, tous des garçons, devraient être à l'école à ce moment de la semaine. Ils sont pourtant en train de faire du skate sur le site aménagé pour ce genre de loisir. En les voyant sauter, tomber, se relever et recommencer encore et encore pour arriver à faire tourner la planche sous leurs pieds ou à glisser sur une rampe surélevée, j'ai eu un flash. Ces garçons ne sont pas des lâcheurs ; ils sont même très persévérants. Ce n'est sans doute pas l'image qu'ils laissent à l'école, mais il sont capables de souffrir pour atteindre un but. Et je crois encore plus qu'hier que l'école devrait mieux situer le garçon dans le monde de l'apprentissage et en adapter son enseignement. L'école mixte est sûrement un atout du point de vue social, mais si une approche pédagogique distincte permettait un meilleur apprentissage, il faudrait bien faire les changements qui s'imposent.

Marc Meloche  
Brossard

### Le cellulaire : un objet pernicieux

Le fait banal qui suit a tout déclenché. Nous sommes en fin d'après-midi, c'est le retour du travail sur la « ligne verte ». Quelqu'un parle sur son cellulaire : « C'est moi, je voulais simplement vérifier si ça fonctionnait aussi lorsque le métro roule entre deux stations. Salut ! » Eh oui, ça fonctionne. Tout comme la gestion d'absence, l'appel conférence, le renvoi automatique, le télé-avertisseur, l'Internet, et le reste des moyens dont nous pouvons disposer. Une prédiction : d'ici peu, les portables pourront être utilisés sur tous les vols commerciaux, en tout temps, partout. Et évidemment, tout le monde va applaudir bien fort, à en juger par la rapidité malade avec laquelle les gens sautent sur l'engin de communication dès que l'avion touche le sol de nos jours. Et en route vers un deuxième « burn-out » en trois ans... Le hic, c'est que la machine humaine, elle, n'est pas conçue pour fonctionner 24 heures sur 24, partout, en tout temps. Et ça, toute notre société est en train de l'oublier pour certains, ou de ne pas s'en rendre compte pour d'autres... Beaucoup plus pernicieux que le sida.

François Groulx  
Montréal

# MONDE

## LE TOUR DU GLOBE

ROUMANIE

### Nastase en tête

Le premier ministre Adrian Nastase, du Parti social-démocrate (PSD), arrivé en tête hier de l'élection présidentielle en Roumanie, selon les sondages sortie des urnes, devrait affronter au second tour le 12 décembre le maire de Bucarest, Traian Basescu, candidat de l'alliance de l'opposition. Recueillant 41,1 % ou 43,7 % des voix selon les sondages, Adrian Nastase devance M. Basescu, crédité de 34,7 % ou 35,2 %, le chef du parti d'extrême droite de la Grande Roumanie (PRM), Corneliu Vadim Tudor, arrivant troisième avec 11,6 % ou 12,4 %. Contrairement au maire de Bucarest, qui a exclu une alliance avec M. Tudor et son parti, le premier ministre sortant et les dirigeants du PSD n'ont jusqu'à présent jamais rejeté formellement une alliance de ce type. Au vu des premiers chiffres, il apparaît que les électeurs du parti d'extrême droite auront un rôle décisif au second tour de la présidentielle, M. Tudor devant annoncer sa position dans le milieu de la semaine prochaine. AP

IRAN

### Réplique d'Ottawa

Le Canada a répliqué hier à l'avertissement lancé par Téhéran selon qui le nouvel ambassadeur du Canada en Iran, Gordon Venner, aurait « des problèmes » s'il poursuivait les démarches dans l'affaire du meurtre de la photographe iranienne Zahra Kazemi. « Le Canada demeure très engagé dans l'affaire Kazemi. M. Venner poursuivra les démarches auprès des autorités iraniennes. C'est là le rôle d'un diplomate », a indiqué un communiqué du ministre canadien des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew. Plus tôt hier, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Hamid Reza Assefi, avait déclaré à la presse que « si quelqu'un entrait en Iran avec une telle mission (régler l'affaire Kazemi, NDLR), il aurait des problèmes. Cela est une affaire interne de la République islamique d'Iran ». Le Canada a annoncé mardi qu'il envoyait un nouvel ambassadeur à Téhéran, quatre mois après avoir rappelé le précédent pour protester contre le classement sans suite par la justice iranienne du procès du meurtrier présumé de Kazemi. Zahra Kazemi, 56 ans, arrêtée fin juin 2003 alors qu'elle prenait des photos devant la prison d'Évine à Téhéran, est morte d'une hémorragie cérébrale en juillet après avoir reçu des coups lors de sa détention. AFP

ÉTATS-UNIS

### Rice au Sénat

L'audition par le Sénat américain de la future responsable de la diplomatie, Condoleezza Rice, aura vraisemblablement lieu en janvier, a indiqué hier le président de la puissante commission des affaires étrangères du Sénat, Richard Lugar. Mme Rice, conseillère du président George W. Bush pour la sécurité nationale, a été désignée par celui-ci pour succéder à Colin Powell à la tête du département d'État. Sa nomination doit encore être confirmée par le Sénat. AFP

DARFOUR

### Manne d'Europe

La Commission européenne a décidé d'octroyer 51 millions d'euros supplémentaires d'aide humanitaire au Soudan parlant d'une « crise alimentaire majeure à l'horizon » dans la région du Darfour (ouest), selon un communiqué de presse de l'UE distribué hier à Khartoum. Au moins 31 millions d'euros de cette nouvelle contribution seront affectés aux sinistrés du Darfour, selon le texte. Le communiqué a été distribué aux journalistes qui devaient participer à une conférence de presse du commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire, Louis Michel, qui a été finalement annulée. Cette somme de 51 millions d'euros porte à plus de 248 millions d'euros la totalité de l'aide octroyée par la Commission européenne au Soudan (y compris l'aide au développement) au cours de cette année, dont 215 millions consacrés aux sinistrés du Darfour. AFP

## Irak: le vote maintenu au 30 janvier

**BAGDAD** — Le parlement intérimaire irakien, après le gouvernement, la Commission électorale et les chefs chiites, s'est prononcé hier à son tour contre un report des élections du 30 janvier, alors que les deux journalistes français otages en Irak sont apparus sur un CD-ROM.

Deux Marines américains ont été tués hier dans le « triangle de la mort », au sud de Bagdad, où se déroule une opération anti-rebelles, a indiqué un porte-parole militaire, ce qui porte à sept le nombre d'Américains tués en trois jours.

Un journaliste de l'AFP qui accompagne les troupes américaines avait indiqué plus tôt que deux militaires US avaient été tués vendredi et trois autres hier lors d'affrontements dans la province sunnite d'Al-Anbar, à l'ouest de Bagdad.

Sur la date des élections irakiennes, le vice-président du Conseil national irakien (Parlement intérimaire), Jawad Al-Maliki, a déclaré que « le Conseil national tenait à souligner que la loi fondamentale (la Constitution provisoire) doit commander le processus. Le Conseil, qui a pour mission de contrôler la conformité de l'action de l'exécutif avec cette loi, considère qu'il faut respecter la date

de fin janvier pour les élections », a-t-il dit.

Le vice-premier ministre irakien Barham Saleh a abondé dans ce sens, estimant que le report des élections aurait de « sérieuses implications » en Irak. Selon lui, « en vertu de la loi, elles (les élections) ne peuvent être reportées, le gouvernement travaille sur le principe que les élections auront lieu à temps ».

Rompant avec le consensus, un ministre proche du sunnite Adnane Pachachi a affirmé toutefois que le gouvernement allait étudier un report des élections générales.

« Dans les prochains jours, le Conseil des ministres se réunira pour étudier et probablement approuver le report », a indiqué à l'AFP le ministre du Plan, Mahdi al-Hafez, pour qui cette décision doit ensuite être soumise au Conseil national et au Conseil présidentiel.

Auparavant, la commission électorale (indépendante), le gouvernement intérimaire d'Iyad Allaoui, les chefs religieux chiites, tout comme Washington, s'étaient prononcés pour le maintien de la date du scrutin en dépit de l'appel de 17 formations à un report de six mois à cause de l'insécurité.

Pour leur part, les grands chefs religieux chiites ont estimé samedi à Najaf (centre), qu'un report des élections générales serait « inacceptable ».

« La date des élections ne peut plus être remise en cause et c'est une question qui a été tranchée », a déclaré Mohammad Hussein Al-Hakim, fils du grand ayatollah Mohammad Saïd Al-Hakim, estimant que c'était là la position des quatre grands ayatollahs d'Irak, dont le prestigieux Ali Sistani.

Le 30 janvier, les Irakiens doivent élire leurs représentants à l'Assemblée nationale et aux Conseils régionaux. Le même jour, le Kurdistan élira les députés de son Parlement (créé en 1992, alors que cette région échappait au contrôle du régime de Saddam Hussein).

La violence s'est poursuivie hier en Irak. Une attaque au mortier contre un poste de police à Baaqouba a fait trois blessés irakiens, dont une vieille femme, a annoncé la police de cette ville au nord de Bagdad.

Dans la capitale deux soldats américains ont été blessés par l'explosion d'une voiture piégée sur la route menant à l'aéroport international, selon l'armée.

À Mossoul, l'armée américaine a

découvert 17 nouveaux corps dans cette ville du nord de l'Irak, portant à au moins 57 le nombre de corps appartenant probablement à des membres des forces de sécurité irakiennes exécutés par les rebelles, découverts en 10 jours.

Le groupe d'Abou Moussab Al-Zarqoui, lié à Al-Qaeda et ennemi numéro un des États-Unis en Irak, a annoncé dans un communiqué diffusé hier sur un site internet islamiste avoir tué 17 membres de la Garde nationale irakienne et un soldat américain jeudi et vendredi à Mossoul.

Les deux journalistes français Georges Malbrunot et Christian Chesnot, qui ont entamé hier leur 100<sup>e</sup> jour de captivité en Irak, sont apparus sur un CD-ROM enregistré ce mois-ci dont le *Sunday Times* a affirmé hier avoir obtenu une copie.

Les deux otages paraissent en bonne santé dans le CD-ROM enregistré à une date non spécifiée en novembre, selon le *Sunday Times*.

Christian Chesnot, qui s'exprime en arabe libanais avec un accent français, affirme que les deux journalistes sont bien traités par leurs ravisseurs « même si leur hospitalité n'est pas comme un hôtel cinq étoiles », selon le journal.

## Brésil Musharraf et les siens à Rio



Le président du Pakistan, Pervez Musharraf, et son entourage, ont posé hier devant la célèbre statue du Rédempteur, à Rio de Janeiro. M. Musharraf doit rencontrer aujourd'hui dans la capitale, Brasilia, le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, pour des négociations commerciales.

## Sharon et Abbas prêts à se rencontrer

ASSOCIATED PRESS

**JÉRUSALEM** — Le premier ministre israélien Ariel Sharon se déclare prêt à rencontrer le nouveau chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Mahmoud Abbas, et à coordonner avec la nouvelle direction palestinienne le retrait de Gaza, dans un entretien au magazine *Newsweek* rendu public hier.

Cette prise de position marque un changement de cap pour Ariel Sharon dans sa volonté de « désengagement unilatéral » et le signe d'une possible reprise du dialogue politique israélo-palestinien dans l'ère post-Arafat.

« Les affaires reprennent », a lui-même constaté Raanan Gissin, porte-parole de M. Sharon, rappelant que les forces de sécurité des deux camps coopèrent déjà sans problème sur le terrain. Reste qu'aucune coordination formelle n'est encore envisagée.

Dans deux entretiens séparés à *Newsweek*, Ariel Sharon et Mahmoud Abbas se montrent très conciliants, le premier se disant disposé à coordonner le désengagement israélien de Gaza, le second accep-

tant le principe d'un transfert de contrôle, mais à la condition que ses services de sécurité soient reconstruits.

« Quand ils voudront qu'on se rencontre, on se rencontrera », affirme Ariel Sharon. « Après les élections, je suis prêt à rencontrer Sharon à n'importe quel moment », assure de son côté Mahmoud Abbas (alias Abou Mazen), en référence au scrutin présidentiel palestinien du 9 janvier dont il est le grand favori.

Le chef du gouvernement israélien refusait jusqu'alors toute négociation avec les Palestiniens sur le plan de retrait de la bande de Gaza et de quatre colonies juives de Cisjordanie prévu l'an prochain. Mais la disparition de Yasser Arafat a rendu possible un rapprochement avec les nouveaux dirigeants palestiniens, et notamment avec Mahmoud Abbas, qui est « contre le terrorisme » aux yeux d'Ariel Sharon.

« Je vais faire tous les efforts pour coordonner notre plan de désengagement avec le nouveau gouvernement palestinien », déclare le premier ministre israélien.

## Nucléaire : accord possible aujourd'hui

AGENCE FRANCE-PRESSE

**VIENNE** — Un accord sur le dossier iranien semblait possible hier soir, à la veille d'une réunion déterminante à Vienne de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Téhéran ayant fini par retirer, avec beaucoup de réticences, sa demande d'exemptions sur le gel de l'enrichissement de l'uranium.

« Nous avons remis une lettre à l'AIEA pour confirmer que l'Iran lui permettra de placer sous surveillance 20 centrifugeuses », a déclaré à l'AFP Hossein Moussavian, le principal négociateur iranien à la réunion de Vienne.

« L'Iran ne conduira aucun test et reparlera de la question avec les trois de l'Union européenne (Allemagne, France, Grande-Bretagne) en décembre lorsque commenceront des discussions sur un accord à long terme » sur le gel de l'enrichissement, a-t-il ajouté.

La demande d'exemption iranienne mercredi dernier pour 20 centrifugeuses de recherche avait semblé remettre en question un accord de coopération avec l'UE au début du mois, prévoyant la suspension de l'enrichissement en échange de

promesses de coopération économique et politique.

Hier soir, l'UE voulait soumettre un nouveau projet de résolution pour examen aujourd'hui par les 35 États du conseil des gouverneurs, l'exécutif de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ont également déclaré des diplomates à l'AFP. Les résolutions de l'agence sont adoptées par consensus.

Selon M. Moussavian, « l'Iran ne conduira aucun test » d'ici à des discussions avec le trio européen en décembre pour un accord à long terme sur le gel de l'enrichissement, a-t-il ajouté.

Cependant, des points de désaccord demeuraient sur le texte de l'UE : Ali Agha Mohammadi, un porte-parole du Conseil suprême de la sécurité nationale, souligne ainsi que l'Iran rejette la formulation « essentielle » du premier article du projet, évoquant « la poursuite essentielle » de la suspension.

M. Mohammadi a aussi indiqué à l'AFP que l'Iran continuait à réclamer que ces 20 centrifugeuses ne soient pas placées sous scellés par l'AIEA.

PHOTO AFP

# Consensus français sur la « fin de vie »

Les députés de toutes tendances s'entendent, sans polémique politicienne



**LOUIS-BERNARD ROBITAILLE**  
COLLABORATION SPÉCIALE  
PARIS

Une fois n'est pas coutume. Le débat sur « la fin de vie » qui a eu lieu vendredi à l'Assemblée nationale s'est déroulé sans invective, et s'est conclu par un vote à l'unanimité des députés, qu'ils soient de droite, centristes, socialistes, communistes ou Verts.

Et pourtant, bien peu auraient parié sur un résultat aussi consensuel, lorsque la commission parlementaire s'était mise au travail dans la discrétion, il y a huit mois. Parmi sa douzaine de membres, on comptait des partisans déclarés du « droit à mourir dans la dignité », telle Martine Billard (Verts), et des adversaires acharnés de toute forme d'euthanasie, comme Christine Boutin, représentante du courant catholique au sein de la droite.

À l'arrivée, les uns déclareront que le nouveau texte est « une étape », tandis que les autres estimeront qu'il s'agit d'un « aboutisse-

ment ». Mais en tout cas, tout le monde en aura approuvé les 14 articles, qui seront solennellement adoptés demain en seconde lecture par le Parlement. Sur un sujet qui ne prête pas vraiment à la polémique politicienne, mais qui aurait pu provoquer un clivage idéologique irréconciliable, les députés français ont réussi, à la fois à réaffirmer l'interdiction de toute euthanasie active, et à faciliter le travail des équipes médicales confrontées au problème de la fin de vie dans les hôpitaux. On estime à 150 000 par année les cas où les médecins ont à décider, sur demande des patients ou de leur famille, l'arrêt des traitements de survie, de la ventilation ou de l'alimentation artificielle.

Même si certains médecins, tel le grand cancérologue Bernard Debré, député centriste, estiment que la loi n'était pas nécessaire et qu'une légère adaptation du code de déontologie aurait suffi, la proclamation du droit à « laisser mourir » est dans l'ensemble favorablement accueilli dans les milieux médicaux.

« C'est une loi équilibrée qui apporte des réponses concrètes, explique André Lienhart, le chef du service de réanimation d'un grand hôpital parisien. Cette loi va permettre de réduire l'écart de pratique entre les différents hôpitaux. Certaines équipes refusaient toute limitation des soins

en invoquant le risque de poursuites. D'autres allaient dans le sens de la limitation, mais en le cachant à la famille. Cette loi refuse à la fois le non-dit et l'euthanasie. Elle clarifie la situation des médecins dans la quasi-totalité des cas. »

Au cours des dernières décennies, une sorte de consensus majoritaire s'était fait en France autour de deux idées-force : d'abord, contre toute législation favorable à l'euthanasie, forcément dangereuse. Ensuite, en faveur d'une assez grande tolérance pénale vis-à-vis des responsables de « suicides assistés » manifestement compassionnels. Il y a une dizaine d'années, une enseignante de Montpellier, mère de quatre enfants, avait été acquittée après avoir subi un procès de principe, pour avoir elle-même asphyxié sa

les choses. Devenu tétraplégique à la suite d'un accident, le jeune homme de 22 ans, qui ne pouvait plus communiquer qu'avec un seul doigt, réclamait avec insistance qu'on mette fin à ses souffrances. Il avait même envoyé — et fait publier — une lettre au président Chirac demandant qu'on le fasse mourir. Finalement, c'est sa propre mère qui lui avait d'abord administré une substance toxique, forçant son médecin traitant à intervenir. Celui-ci avait pris ses responsabilités : après avoir d'abord éliminé le poison administré par M<sup>me</sup> Humbert, il avait lui-même administré une substance létale et « débranché » Vincent Humbert. Laissés en liberté, le médecin et la mère sont toujours sous le coup d'une poursuite au pénal pour « empoisonnement avec prémédi-

paralysés. Les membres de la commission admettent volontiers qu'il restera toujours une ambiguïté dans tout texte de loi de ce genre. Et qu'il se trouvera toujours des cas imprévus.

« Mais, même dans le cas de Vincent Humbert, explique Jean Leonetti, député de droite et président de la commission parlementaire, la loi que nous avons écrite fournissait une solution. Pour nous, il n'est pas question de pratiquer l'euthanasie active, d'administrer une piqûre létale. Car il n'est pas équivalent de laisser mourir quelqu'un ou de le faire mourir : on ne se débarrasse pas d'un mourant. Mais si l'on a affaire à une personne en état végétatif, qui ne survit que grâce à une assistance alimentaire et respiratoire, la réflexion sera différente et on pourra se poser la question d'arrêter le respirateur.

Dans le cas de Vincent, on aurait pu accéder à sa demande en interrompant son alimentation artificielle ou sa ventilation. Est-ce de l'hypocrisie, comme disent certains ? L'autorisation de piqûres mortelles ouvrirait la porte à l'euthanasie, et ce serait vraiment dangereux. C'est un domaine où il est préférable et inévitable de rester dans une certaine ambiguïté. L'important, c'est le résultat. »

## On estime à 150 000 par année les cas où les médecins ont à décider l'arrêt des traitements de survie

filie autiste âgée de 23 ans qui vivait dans des souffrances intolérables. Cet « arrangement » à la française paraissait alors un moindre mal face à des problèmes de fin de vie ou de terribles maladies incurables.

Le cas de Vincent Humbert, survenu il y 14 mois, a précipité

l'attente d'un éventuel procès de pure forme.

Pour les partisans d'un droit absolu des individus à choisir leur mort, le nouveau texte de loi ne règle justement pas certains cas dramatiques et insolubles comme celui de tétraplégiques, à la fois conscients et totalement

# Sarkozy en course présidentielle

ASSOCIATED PRESS

LE BOURGET — Nicolas Sarkozy s'est élançé hier sur la longue route vers la présidentielle de 2007 lors d'un troisième congrès de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) aux allures de sacre au Bourget, près de Paris, où il a reçu l'onction de milliers de militants et de toute la chiraquie.

Le nouveau président de l'UMP, plébiscité par 85,1 % des militants, s'est gardé de trop provoquer Jacques Chirac, tout en présentant son projet pour la France. Méfiants, les chiraquiens, Jean-Pierre Raffarin en tête, lui ont rappelé son « devoir de soutien » au gouvernement.

M. Sarkozy voulait faire de ce congrès « une journée inoubliable ». Le nouveau président de l'UMP jubilait hier. Selon lui, « plus de 40 000 » militants ont assisté à son adoubement, presque autant que les 50 000 personnes présents le 5 décembre 1976 pour la fondation du RPR. Un haut dirigeant de l'UMP préférerait cependant parler de « 25 000 à 30 000 militants ».

Aucun soutien n'a manqué à M. Sarkozy, élu pour trois ans. Toute la chiraquie s'était déplacée pour ce sacre, Bernadette Chirac en tête. Dans un message lu d'un ton monocorde et très rapidement par le nouveau président de l'UMP, Jacques Chirac a félicité « très chaleureusement » Nicolas Sarkozy.

Le chef de l'État a invité le couple Sarkozy à prendre l'apéritif hier soir à l'Élysée, à la veille du départ du ministre de l'Économie du gouvernement. Les noms de Thierry Breton, Philippe Douste-Blazy et Hervé Gaymard circulent toujours pour le remplacer.

En retour, le nouveau chef de l'UMP a remercié M<sup>me</sup> Chirac pour « sa présence attentive et amicale ». Pas avare d'amabilités, Nicolas Sarkozy a également salué le grand absent du congrès, son prédécesseur Alain Juppé.

Une fois encore, le nouveau président de l'UMP a promis son « soutien loyal et entier » au candidat qui « saura le mieux » rassembler le parti en 2007.

Après la Marseillaise finale chantée a capella par Shirel et Leïla, de la comédie musicale *Les Enfants du soleil*, M. Sarkozy a invité M<sup>me</sup> Chirac et tous les membres du gouvernement à monter sur scène pour une photo de la famille UMP « au complet ».

Derrière cette façade d'unité, les deux camps n'ont cessé de s'adresser des mises en garde qui augurent d'un affrontement impitoyable d'ici 2007. « Je n'ignore nullement que les attaques les plus rudes me seront plus que jamais réservées », a glissé Nicolas Sarkozy.

Le nouveau président de l'UMP a présenté son projet pour « la France du travail ». « Ce qu'il nous faut maintenant, c'est redonner à la France et aux Français le goût de réussir et de la réussite », a-t-il dit.



Ceci n'est pas un cliché de la retraite

## C'est un parcours agréable pour qui sait mettre à profit ses droits REER inutilisés.

Vous n'avez pas toujours cotisé au maximum à votre REER ? Rattrapez le temps perdu et profitez de vos droits REER inutilisés. Cela pourrait constituer un investissement précieux pour le futur.

Exemple :

Une cotisation de **15 000 \$** pourrait vous rapporter

- plus de **5 700 \$<sup>1</sup>** en remboursement d'impôt pour 2004
- plus de **58 000 \$** en capital après 20 ans<sup>2</sup>.

Rencontrez votre conseiller pour connaître nos solutions de financement.

**Profitez de vos droits REER inutilisés, c'est payant !**

1 800 CAISSES  
www.desjardins.com

<sup>1</sup> Basé sur un revenu imposable de 55 000 \$.  
<sup>2</sup> Calcul basé sur un taux effectif de 7% composé annuellement, en fin de période.



Conjuguer avoirs et êtres

# VOUS AVEZ LA CHANCE AU BOUT DES DOIGTS

Uplander de Chevrolet



Equinox de Chevrolet



Corvette coupé de Chevrolet



Le modèle 2005 n'est pas admissible au taux de financement de 0% à l'achat, ni aux crédits de base

Cobalt de Chevrolet



Aveo<sup>5</sup> de Chevrolet



Colorado de Chevrolet



G6 de Pontiac



Pursuit de Pontiac



Montana SV6 de Pontiac



Vibe de Pontiac



Allure de Buick



Sierra Denali de GMC



L'ÉVÉNEMENT

On  
**GAGNE<sup>+</sup>**



À  
**GAGNER  
150**

NOUVEAUX MODÈLES

**2005**

MINIMUM  
**500 \$**  
SUR LA PLUPART DES  
MODÈLES 2005

MINIMUM  
**1 000 \$**  
SUR LA PLUPART DES  
MODÈLES 2004 ET  
CERTAINS MODÈLES  
2005

DE NOMBREUX AUTRES PRIX  
À GAGNER INSTANTANÉMENT

**2 000 \$**  
DE CRÉDIT

**3 000 \$**  
DE CRÉDIT

**5 000 \$**  
DE CRÉDIT

**10 000 \$**  
DE CRÉDIT

CRÉDIT À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE  
LA PLUPART DES MODÈLES 2004 ET 2005

GM fête le plus grand événement de fin d'année de son histoire. En tout, 150 de nos excitants nouveaux modèles 2005 sont offerts durant l'événement On gagne GM<sup>+</sup>. Pour jouer, il suffit de visiter le concessionnaire GM de votre région et d'appuyer sur le bouton OnStar désigné pour savoir ce que

**0%**  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT\*

vous gagnez. Vous pourriez gagner instantanément jusqu'à 10 000 \$ de crédit à l'achat ou à la location de votre prochain véhicule GM admissible... ou partir au volant d'un véhicule neuf offert en grand prix. C'est le temps d'en profiter! Cet événement est d'une durée limitée. On vous attend!

CHEVROLET



PONTIAC



BUICK

GMC



Cadillac

\*Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules, et peuvent varier selon les marques vendues par le concessionnaire chez qui se sera rendu le participant. Les crédits offerts en prix sont valables durant la période limitée et, comme les crédits de base, s'appliquent uniquement à l'achat ou à la location de modèles 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat ou à la location des véhicules suivants : fourgonnettes GM (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, famille GMT 560 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005 et Corvette 2005. Les véhicules doivent être livrés au plus tard le 3 janvier 2005. Les chances de gagner varient d'un prix à l'autre. La plupart des prix sont répartis sur une base régionale. Les personnes choisies au hasard pour un prix doivent répondre correctement à une question d'ordre mathématique pour en être déclarées gagnantes. Au Canada, il y a un total de 150 véhicules à gagner, dont 27 pour la province de Québec. Tous les participants admissibles recevront un crédit d'achat/location d'une valeur de 1 000 \$ sur la plupart des modèles 2004 et sur une sélection de modèles 2005, ou un crédit d'achat/location d'une valeur de 500 \$ sur la plupart des modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada : 100 crédits de 10 000 \$, dont 20 au Québec, 100 crédits de 5 000 \$, dont 20 au Québec, 400 crédits de 3 000 \$, dont 80 au Québec, 5 400 crédits de 2 000 \$, dont 1 080 au Québec. Consultez votre concessionnaire GM, visitez [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com) ou composez le 1 800 463-4783 pour connaître le règlement complet du concours. \*0% de financement à l'achat sur approbation de crédit de GMAC seulement. Durée maximale de 36/48/60/72 mois selon le véhicule. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. L'offre s'applique à l'achat de la plupart des modèles 2004 et 2005 neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les quantités de modèles 2004 sont limitées. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut être combinée avec aucune autre offre. L'offre de 0% de financement à l'achat ne s'applique pas aux véhicules suivants : Cadillac 2004-2005 (tous les modèles), fourgonnettes GM (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, famille GMT 560 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005, Corvette 2005, tous les pick-up de grande capacité 2500 et 3500 à cabine classique/allongée/multiplace ou châssis-cabine 2005 et SSR 2005. Voyez votre concessionnaire pour connaître les modalités et conditions. Pour obtenir l'information la plus récente, visitez [gmcanada.com](http://gmcanada.com), passez chez votre concessionnaire Pontiac • Buick • GMC • Chevrolet • Cadillac, ou appelez-nous au 1 800 463-4783.